



Catalogue des

# FORMATIONS



et

# MISSIONS

Santé et Sécurité au Travail



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

Voici maintenant 15 ans que SECURIPREV accompagne ses clients : de la PME locale au grand groupe national. Dernièrement, nous sommes même intervenus au Canada pour l'un de nos clients nationaux, qui a souhaité nous confier la formation de ses équipes québécoises sur un dispositif ludo-pédagogique portant sur la prévention des risques, développé pour la France par notre équipe).

En 2022 en France, le constat est sans appel : 564 189 accidents du travail, 44 217 maladies professionnelles (*source : ameli.fr*).

A la fois organisme de formation & cabinet d'audits et de conseils en Santé Sécurité Travail, nous œuvrons chaque jour pour contribuer à la réduction de ces chiffres, ainsi que pour l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail.

Notre devise reflète notre engagement : « La vocation, c'est d'avoir pour métier sa passion » *Stendhal*. C'est l'état d'esprit de mes équipes et de moi-même, que nous mettons à votre disposition, devenant un vrai partenaire et non un simple prestataire dans votre démarche de prévention.

De l'andragogie adaptée à chacun à l'expertise accessible pour tous, nous saurons trouver une solution personnalisée à toutes vos problématiques organisationnelles et techniques.

Seul on va plus vite, mais ensemble avec SECURIPREV, on va plus loin et pour longtemps.

Vous trouverez dans ce catalogue toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin. Dans le cas contraire, toute l'équipe administrative et pédagogique de SECURIPREV se mobilisera pour vous répondre au plus vite.

Dans l'attente de cette collaboration et en vous souhaitant de prendre soin de vous,

Bien à vous

**Jean-Laurent DENNERY**

*Directeur Général de SECURIPREV*



## QUELQUES CHIFFRES NOUS CONCERNANT :

**619** *Formations dispensées en 2023*

**3 704** *Stagiaires accueillis en formation en 2023*

**27 453** *Heures/Stagiaires dispensées en 2023*

**96 %** *de satisfaction générale*

**98 %** *de satisfaction sur la qualité de nos intervenants*

**2009** *Année de création de SECURIPREV*

**340** *m<sup>2</sup> de centre de formation  
sur Marcq en Baroeul*

**6** *Divisions de formations ou de missions  
d'accompagnements et d'expertise*

**3** *coordinateurs de divisions pédagogiques*

**1** *coordinatrice de division administrative et  
financière*



# DIVISIONS PÉDAGOGIQUES

DIVISION SÉCURITÉ AU TRAVAIL

DIVISION SÛRETÉ

DIVISION SANTÉ AU TRAVAIL

DIVISION MANAGEMENT EN S&ST

DIVISION FORMATION DE FORMATEURS

# DIVISION EXPERTISE

DIVISION EXPERTISE & ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES



# DIVISION

# SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**FORMATION SECOURISME**

**FORMATION SECURITE INCENDIE**

**FORMATION SSIAP 1 2 3**

**FORMATION HABILITATIONS ELECTRIQUES ET AIPR**

**FORMATION AUTORISATION DE CONDUITE**

**FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS**



# SECOURISME



## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

- FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
- FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



## AUTRES FORMATIONS EN SECOURISME

- SENSIBILISATION A L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR





## SECOURISME

Secourisme du Travail  
Utilisation du défibrillateur



### Formations dans le domaine du Secourisme



#### Sauveteur secouriste du travail

Formation initiale en INTRA ENTREPRISE

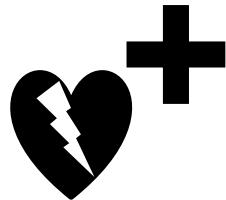
(réf : SST\_INTRA)



#### Sauveteur secouriste du travail

Maintien et Actualisation des compétences en INTRA ENTREPRISE

(réf : MAC\_SST\_INTRA)



#### Sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur

(réf : SST\_INTRA)



#### Sauveteur secouriste du travail

Formation initiale en INTER ENTREPRISE

(réf : SST\_INTER)



#### Sauveteur secouriste du travail

Maintien et Actualisation des compétences en INTER ENTREPRISE

(réf : MAC\_SST\_INTER)



Dates des sessions en inter-entreprises : « [Cliquez ici pour accéder au calendrier](#) »



# DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## FORMATION INITIALE



### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de protéger de façon adaptée
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la(des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)



**▢ TOUT PUBLIC Durée : 14h00 4 à 10 apprenants**

**🏢 INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

**PRÉ-REQUIS :** La formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail s'adresse à tous les membres du personnel souhaitant devenir SST, quelle que soit leur fonction dans l'entreprise.

### 📋 CONTENUS

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le SST et la santé au travail</li> <li>▪ La protection et la prévention</li> <li>▪ Examiner</li> <li>▪ L'alerte et l'information</li> <li>▪ De faire alerter à informer</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Secourir           <ul style="list-style-type: none"> <li>- La victime saigne abondamment</li> <li>- La victime s'étouffe</li> <li>- La victime se plaint de malaise</li> <li>- La victime se plaint de brûlures</li> <li>- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements</li> <li>- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment</li> <li>- La victime ne répond pas, mais elle respire</li> <li>- La victime ne répond et ne respire pas</li> </ul> </li> </ul> |
|---|---|

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Certificat de compétences du réseau Prévention (CARSAT/INRS)

### 👤 INTERVENANT :

Formateur certifié SST sous l'égide de notre habilitation



# MAINTENIR SES COMPÉTENCES DE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## FORMATION CONTINUE



### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Mettre à jour ses connaissances de sauveteur secouriste du travail
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention

**TOUT PUBLIC** Durée : 07h00 4 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** Être titulaire du certificat SST

### 📋 CONTENUS

- Retour d'expériences en tant que SST
- Le SST et la santé au travail
- La protection et la prévention
- Examiner
- L'alerte et l'information
- De faire alerter à informer
- Secourir
  - La victime saigne abondamment
  - La victime s'étouffe
  - La victime se plaint de malaise
  - La victime se plaint de brûlures
  - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
  - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - La victime ne répond pas, mais elle respire
  - La victime ne répond et ne respire pas
- Mises en situation pédagogique

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Certificat de compétences du réseau Prévention (CARSAT/INRS)

### 👤 INTERVENANT :

Formateur certifié SST sous l'égide de notre habilitation





# SENSIBILISATION À L'UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE



### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention ;
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.



+ d'info &amp; tarifs

**▢ TOUT PUBLIC** Durée : 02h00 1 à 10 apprenants

**🏢 INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PROFIL :** Tous les membres du personnel souhaitant connaître la conduite à tenir face à une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas

### 📋 CONTENUS

- Protéger (soi-même, la victime)
- Examiner la victime afin de déceler une urgence vitale
- Alerter ou faire alerter les secours adaptés
- Agir face à une victime qui ne réagit pas et respire pas
- Mise en situation d'intervention sur les différents points abordés.

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### 👤 INTERVENANT :

Formateur secourisme



# SÉCURITÉ INCENDIE

## Manipulation d'extincteurs

- FORMATION INITIALE MANIPULATION D'EXTINCTEURS

## Equipier de première intervention

- FORMATION INITIALE EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

## Equipier spécialisé de première intervention

- FORMATION INITIALE EQUIPIER SPECIALISE DE PREMIERE INTERVENTION

## Formations spécialisées

- FORMATION INITIALE PERMIS FEU
- FORMATION INITIALE SYSTEME DE SECURITE INCENDIE
- FORMATION INITIALE A L'UTILISATION DU SPRINKLER

## Formation Incendie en Unité Mobile

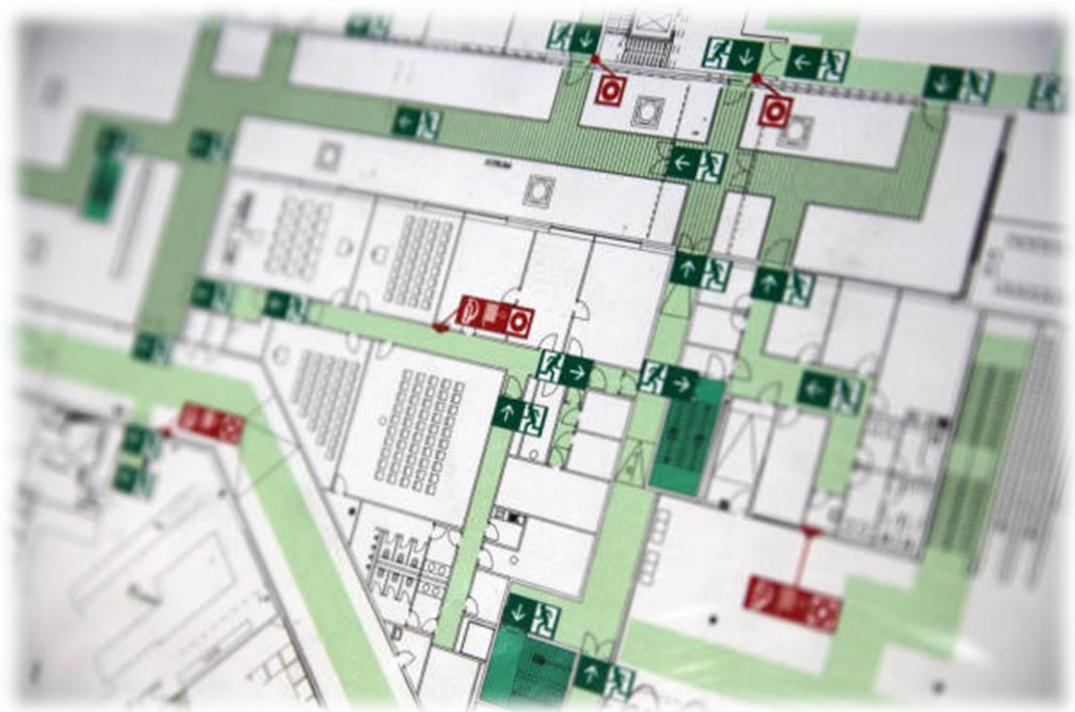
- FORMATION INCENDIE EN UNITE MOBILE

## Evacuation

- FORMATION INITIALE EVACUATION

## Evacuation type U et J

- FORMATION INITIALE EVACUATION ETABLISSEMENTS DE SOINS ET STRUCTURE D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPEES.





## Formations dans le domaine de l'incendie

Manipulation  
d'extincteurEquipier de  
première  
intervention  
  
Formation  
initialeEquipier  
spécialisé de  
première  
intervention  
  
Formation  
initialePermis feu  
  
Formation  
initialeSystème de  
sécurité  
incendie  
  
Formation  
initialeEvacuation  
  
Formation  
initialeEvacuation  
type U et J  
  
Formation  
initialeExtinction  
automatique à eau de  
type sprinkler  
  
Formation initialeFormation  
incendie en  
unité mobile  
  
Formation sur  
mesure

Dates des sessions en inter-entreprises : « Cliquez ici pour accéder au calendrier »



# MANIPULATION D'EXTINCTEURS

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de maîtriser les bases du feu
- Être capable d'utiliser les moyens de d'extinction appropriés



**TOUT PUBLIC** Durée : 2h00 1 à 10 apprenants

**PRÉ-REQUIS :** aucun

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code du Travail
- **Naissance et propagation de l'incendie**
  - Danger des fumées,
  - Modes de propagations
  - Les causes du départ de feu.
- **Définition du feu**
  - Triangle du feu (Comburant, Combustible et énergie d'activation)
- **Les procédés d'extinctions**
  - Étouffement,
  - Refroidissement,
  - Inhibition,
- **Les classes de feu**
  - Explication des 5 classes de feu (A, B, C, D et F)
- **Les différents extincteurs portatifs**
  - Extincteur eau et eau + additif,
  - Extincteur poudre
  - Extincteur CO2
  - Règles de sécurité d'utilisation d'un extincteur
- **Pratique sur feu réel avec générateur de flamme**
  - Extincteur Co2
  - Extincteur eau
  - Couverture anti-feu



### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



### INTERVENANT :

Formateur spécialisé en sécurité incendie (SSIAP)





# ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de maîtriser les bases du feu
- Être capable d'utiliser les moyens de d'extinctions appropriés
- Être capable d'évacuer un établissement en sécurité



**TOUT PUBLIC** Durée : 4h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code du Travail
- **Naissance et propagation de l'incendie**
  - Danger des fumées,
  - Modes de propagations
  - Les causes du départ de feu.
- **Définition du feu**
  - Triangle du feu (Comburant, Combustible et énergie d'activation)
- **Les procédés d'extinctions**
  - Étouffement,
  - Refroidissement,
  - Inhibition,
- **Les classes de feu**
  - Explication des 5 classes de feu (A, B, C, D et F)
- **Les différents extincteurs portatifs**
  - Extincteur eau et eau + additif,
  - Extincteur poudre
  - Extincteur CO2
  - Règles de sécurité d'utilisation d'un extincteur
- **Pratique sur feu réel avec générateur de flamme**
  - Extincteur Co2
  - Extincteur eau
  - Couverture anti-feu
- **Découverte du RIA**
  - Rôle du RIA,
  - Mise en œuvre,
  - Règles de sécurité.
- **Gestion d'un sinistre**
  - Sinistre, alarme, alerte, évacuation, extinction.
- **Organisation de l'évacuation**
  - Explication des 3 facteurs
- **Visite commentée de site**

### 📝 ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### 👤 INTERVENANT :

Formateur spécialisé en sécurité incendie (SSIAP)





# ÉQUIPIER SPÉCIALISÉ DE PREMIÈRE INTERVENTION

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques à la prévention et à la lutte contre les incendies dans l'établissement.
- Être capable de venir en soutien des Equipeurs de Première Intervention.



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Art R 4227-28 du CT
  - Art R 4227-38 du CT
  - Art R4141-11 du CT
- **La théorie du feu :**
  - Les causes,
  - Le triangle du feu,
  - Les classes de feu,
- **Les modes de propagation du feu.**
  - Combustion des solides, liquides (point éclair) et gaz (limite inférieur et supérieur d'inflammabilité)
- **Les agents extincteurs,**
  - Les procédés d'extinction.
- **Comportement au feu des matériaux et des éléments de construction**
  - Sensibilisation aux Euro classes.
- **Les fumées et leurs effets sur l'homme,**
  - Conduite à tenir face à une personne brûlée ou intoxiquée par des fumées.
- **Sensibilisation aux principes de désenfumage**
  - Balayage, hiérarchie des pressions, naturel, mécanique.
- **Le système de sécurité incendie :**
  - Règle de fonctionnement
  - Lecture et réception d'une alarme
  - Traitement d'une alarme
  - Mise en sécurité du bâtiment
- **Evacuation**
  - Rôle de guide file, serre file, point de rassemblement, B.A.E.S.
  - Organisation de l'évacuation
- **Partie pratique**
  - Exercices d'extinction sur feux réels
  - Visite de site
  - Contrôle du comportement en ambiance hostile.
  - Mise en situation gestion d'alarme SSI
  - Analyse des exercices
  - Axes d'améliorations données par le formateur

**📋 ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur spécialisé en sécurité incendie (SSIAP)





# RÉDACTION DU PERMIS FEU

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de rédiger un permis feu, de mettre en œuvres les contrôles et la surveillance des travaux par points chauds.



**TOUT PUBLIC Durée : 4h00 1 à 10 apprenants**

**INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

**PROFIL :** Toute personne ayant l'habilitation de l'établissement pour la création de permis feu et le suivi des travaux.

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - ED 6030
  - Arrêté du 19 mars 1993
  - Article R4512-7 du code du travail
  - Règle APSAD R8
- **Règlement des établissements recevant du public**
- **Théorie du Feu :**
  - Risque incendie et explosion
  - Triangle du feu,
  - Mode de propagation,
  - Feu couvant.
- **Théorie Permis feu :**
  - Définition travaux par points chauds
  - Liste travaux par points chauds
- **Procédure :**
  - Procédure avant, pendant et après travaux (Surveillance et Contrôle)



### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



### INTERVENANT :

Formateur spécialisé en sécurité incendie (SSIAP)





# UTILISATION DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE (SSI)

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier et Intervenir sur une alarme incendie
- Procéder au réarmement ou déclenchement de l'évacuation



**TOUT PUBLIC** Durée : 4h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

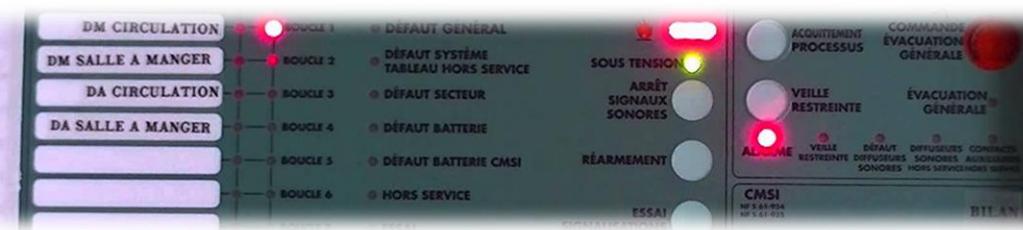
**PROFIL** : Personnel désigné pour assurer la gestion d'un SSI à son poste.

### 📋 CONTENUS

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour exploiter le système de sécurité incendie de l'établissement.
  - Les équipements d'alarme (Type d'alarme 1, 2a, 2b, 3 et 4)
  - Les différentes zones de détection
  - Définition du système de sécurité incendie (S.S.I)
  - Fonction du système de sécurité incendie : système de détection incendie (S.D.I) et système de mise en sécurité incendie du bâtiment (S.M.S.I)
  - Système de sécurité incendie de catégorie A (le plus complet)
  - Le centralisateur de mise en sécurité incendie (C.M.S.I) :
    - L'unité de signalisation (U.S)
    - L'unité de commandes manuelles centralisées (U.C.M.C)
    - L'unité de gestion centralisée des issues de secours (U.G.C.I.S)
    - L'unité de gestion des alarmes (U.G.A)
- Les dispositifs actionnés de sécurité (D.A.S)
- Les dispositifs adaptateurs de commande (D.A.C)
- Les différentes catégories de système de sécurité incendie (A, B, C, D, E)
- Les AES (Alimentation Electrique de Sécurité)

**📝 ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur spécialisé en sécurité incendie (SSIAP)





# UTILISATION ET GESTION D'UN SYSTÈME D'EXTINCTION AUTOMATIQUE À EAU DE TYPE SPRINKLER

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de maîtriser les règles d'installation et les principes de fonctionnement d'une extinction automatique à eau
- Être capable de reconnaître les différents composants d'une installation automatique à eau
- Être capable d'intervenir sur l'installation en cas de déclenchement accidentel



**TOUT PUBLIC** Durée : 4h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : non disponible

**PROFIL** : Personnel désigné pour surveiller ou intervenir sur une installation de type Sprinkler

### 📋 CONTENUS

- **RÉGLEMENTATIONS**
  - Règle APSAD et réglementation ICPE/DREAL
  - Principes techniques de fonctionnement d'une installation Sprinkler
- **CONCEPTION D'UNE INSTALLATION SPRINKLER**
  - Les différents types d'installation
  - Les types de postes (eau, air..)
  - Organes de liaison
  - Les différentes sources d'eau
- **EXPLOITATION D'UNE INSTALLATION SPRINKLER**
  - Gestion d'une alarme
  - Mise à l'arrêt de l'installation
  - Maintenance : vérification et entretien
- **VISITE D'UNE INSTALLATION SPRINKLER**

**📝 ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur spécialisé en sécurité incendie (SSIAP)





# FORMATION INCENDIE EN UNITÉ MOBILE

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de maîtriser les bases du feu
- Être capable d'utiliser les moyens de d'extinctions appropriés
- Être capable de progresser en sécurité en atmosphère viciée



**TOUT PUBLIC** Durée : 1h30 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : non disponible

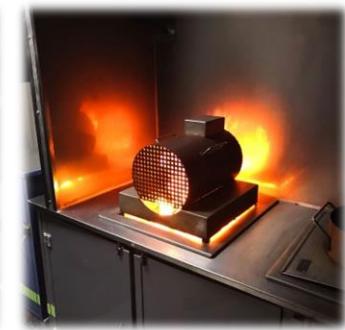
**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

#### Formation sur mesure



- Manipulation d'extincteurs
- Manipulation d'extincteurs + RIA
- Possibilité de se brancher sur un hydrant pour alimenter le RIA de l'Unité Mobile
- Equipier de 1ère Intervention
- Equipier Spécialisé de 1ère Intervention
- Evacuation



### 📅 ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### 👤 INTERVENANT :

Formateur spécialisé en sécurité incendie (SSIAP)





# ÉVACUATION DU PERSONNEL (GUIDE ET SERRE-FILE)

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de maîtriser le rôle de chargé d'évacuation dans son entreprise
- Être capable d'évacuer un bâtiment en sécurité
- Être capable de connaître le rôle du responsable d'évacuation



**TOUT PUBLIC** Durée : 4h00 1 à 10 apprenants **INTER-ENTREPRISE** : non disponible

**PROFIL :** Personnel désigné pour gérer l'évacuation de son secteur, service ou bâtiment.

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Art 4227-4 du CT
  - Art 4227-39 du CT
  - Art L4121-1 du CT
  - Art L4121-2 CT
  - Art 4141-11 du CT
  - Art 4216-2 CT
- **Les principes de l'évacuation**
  - Pourquoi évacuer
  - Cas d'évacuation
  - Définition de l'évacuation
- **Gestion d'un sinistre**
  - Sinistre,
  - Alarme,
  - Alerte,
  - Évacuation,
  - Extinction.
- **Organisation de l'évacuation**
  - Facteurs Technique
  - Facteurs Humain
  - Facteur organisationnel
- **Rôle et mission de chacun :**
  - Guide file
  - Serre file
  - Responsable d'évacuation,
  - Chef d'établissement
- **Visite de site**
  - Moyens d'évacuation,
  - Plan d'intervention,
  - Plan d'évacuation
  - Cheminement,
  - Point de rassemblement
- **Exercices pratique**
  - Déclenchement évacuation
  - Débriefing de l'évacuation

**📝 ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur spécialisé en sécurité incendie (SSIAP)





# ÉVACUATION DU PERSONNEL (GUIDE ET SERRE-FILE) DANS UN ÉTABLISSEMENT DE TYPE U OU J (MÉDICALISÉ/EHPAD)

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de maîtriser le rôle de chargé d'évacuation dans son établissement de santé médicalisé
- Être capable d'évacuer un bâtiment en sécurité
- Être capable de connaître le rôle du responsable d'évacuation
- Être capable de procéder à une évacuation transversale horizontale



**▮ TOUT PUBLIC Durée : 4h00 1 à 10 apprenants**

**▮ INTER-ENTREPRISE :** non disponible

**PROFIL :** Personnel désigné pour gérer l'évacuation de son secteur, service ou bâtiment.

### 📋 CONTENUS

#### ▪ Réglementation :

- Art 4227-4 du CT
- Art 4227-39 du CT
- L 4121-1 du CT
- L 4121-2 CT
- Art 4141-11 du CT
- Art 4216-2 CT
- Art J 35 Règlement ERP
- Art J 39 Règlement ERP
- Art U 43 Règlement ERP
- Art U 47 Règlement ERP

#### ▪ Les principes de l'évacuation

- Pourquoi évacuer
- Cas d'évacuation
- Définition de l'évacuation

#### ▪ Gestion d'un sinistre

- Sinistre,
- Alarme,
- Alerte,
- Évacuation,
- Extinction.

#### ▪ Organisation de l'évacuation

- Facteurs Technique
- Facteurs Humain
- Facteur organisationnel

#### ▪ Rôle et mission de chacun :

- Guide file
- Serre file
- Responsable d'évacuation,
- Chef d'établissement

#### ▪ Visite de site

- Moyens d'évacuation,
- Plan d'intervention,
- Plan d'évacuation
- Cheminement,
- Point de rassemblement
- Zone de compartimentage
- Désenfumage

#### ▪ Exercices pratique

- Déclenchement évacuation
- Débriefing de l'évacuation

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

☒ Attestation individuelle de formation

### 👤 INTERVENANT :

Formateur spécialisé en sécurité incendie (SSIAP)



# **SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE**

## **SSIAP 1**



- FORMATION INITIALE AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE.
- FORMATION RECYCLAGE AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE.
- FORMATION REMISE A NIVEAU AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE.
- MODULE COMPLEMENTAIRE AGENT DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE.

## **SSIAP 2**

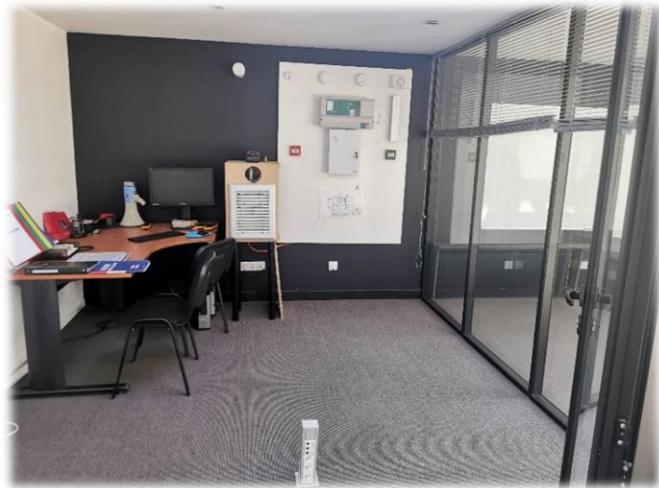


- FORMATION INITIALE CHEF D'EQUIPE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE.
- FORMATION RECYCLAGE CHEF D'EQUIPE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE.
- FORMATION REMISE A NIVEAU CHEF D'EQUIPE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE.
- MODULE COMPLEMENTAIRE CHEF D'EQUIPE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE.

## **SSIAP 3**



- FORMATION INITIALE CHEF DE SERVICE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE.
- FORMATION RECYCLAGE CHEF DE SERVICE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE.
- FORMATION REMISE A NIVEAU CHEF DE SERVICE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE.
- MODULE COMPLEMENTAIRE CHEF DE SERVICE DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNE.



SECURIPREV EURL – Organisme de formation et Cabinet de conseil en Prévention des Risques Professionnels  
44/46 avenue de Flandre 59700 MARCQ EN BAROEUL – Tel : 09 73 61 16 85 – [contact@securiprev.com](mailto:contact@securiprev.com)  
SIRET : 511 366 759 00021 – APE 8559A – Enregistré sous le n° 31 59 06995 59 auprès du Préfet de Région Hauts de France – Certifié QUALIOPI  
Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) agréé sous le numéro 332-59-2022 par la DREETS des Hauts de France  
Membre Partenaire du réseau Prévention IPRP de la CARSAT des Hauts de France



Formations dans le domaine de l'incendie et de l'assistance à personne



SSIAP 1

Formation initiale



SSIAP 1

Recyclage



SSIAP 1

Remise à niveau



SSIAP 1

Module complémentaire



SSIAP 2

Formation initiale



SSIAP 2

Recyclage



SSIAP 2

Remise à niveau



SSIAP 2

Module complémentaire



SSIAP 3

Formation initiale



SSIAP 3

Recyclage



SSIAP 3

Remise à niveau



SSIAP 3

Module complémentaire



Dates des sessions en inter-entreprises : « Cliquez ici pour accéder au calendrier »



# AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE (SSIAP1)

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement.
- Être capable de connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.
- Être capable de connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir.
- Être capable de connaître les limites de son intervention.
- Être capable de d'effectuer l'extinction des feux naissants.



**▮ TOUT PUBLIC Durée : 67h00 4 à 12 apprenants**

**🕒 INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

### PRÉ-REQUIS :

Titulaire de l'AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou CFAPSE, PSE 1, SST en cours de validité

Être capable de retranscrire des anomalies sur une main courante

Aptitude médicale.

### 📋 CONTENUS

- **Le feu et ses conséquences**
  - Le feu
  - Comportement au feu
- **Sécurité incendie**
  - Principes de classement des établissements
  - Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
  - Desserte des bâtiments
  - Cloisonnement d'isolation des risques
  - Évacuation du public et des occupants
  - Désoxygénéation
  - Éclairage de sécurité
  - Présentation des différents moyens de secours
- **Installations techniques**
  - Installations électriques
  - Ascenseurs et nacelles
  - Installations fixes d'extinction automatique
  - Colonnes sèches et humides
  - Système de sécurité incendie
- **Rôle et missions des agents de sécurité incendie**
  - Le service de sécurité
  - Présentation des consignes de sécurité et main courante
  - Poste de sécurité
  - Ronde de sécurité et surveillance des travaux
  - Mise en œuvre des moyens d'extinction
  - Appel et réception des services publics de secours
  - Sensibilisation des occupants
- **Concrétisation des acquis**
  - Visite applicative
  - Mises en situation d'intervention

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Diplôme SSIAP du Ministère de l'Intérieur (arrêté 02/05/2005 modifié)

### INTERVENANT :

Formateur SSIAP2





# RECYCLAGE AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE (REC SSIAP1)

## FORMATION CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'actualiser ses connaissances pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et IGH en respectant la réglementation en vigueur.



**▮ TOUT PUBLIC Durée : 14h00 4 à 12 apprenants**

**🏢 INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

#### PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du diplôme d'Agent de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne – SSIAP1
- Être titulaire de l'AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou CFAPSE, PSE 1, SST en cours de validité
- Être capable de retranscrire des anomalies sur une main courante
- Aptitude médicale.

### 📋 CONTENUS

- **Prévention**
  - Évolution de la réglementation en matière de prévention
  - Accessibilité au public
- **Moyens de secours**
  - Évolution de la réglementation en matière des moyens de secours
  - Agents extincteurs
  - SSI
  - Moyens d'extinction
- **Mises en situation d'intervention**
  - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.
  - Fumée, incendie
  - Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
  - Méthode d'extinction d'un début d'incendie
  - Protection individuelle
  - Levée de doute
  - Utilisation des moyens de communication mobiles



#### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



#### INTERVENANT :

Formateur SSIAP2





# REMISE À NIVEAU AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE (RAN SSIAP1)

## FORMATION CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et IGH en respectant la réglementation en vigueur.



+ d'info &amp; tarifs

**▮ TOUT PUBLIC** Durée : 21h00 4 à 12 apprenants

**🏢 INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

### PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du diplôme d'Agent de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne – SSIAP1
- Être titulaire de l'AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou CFAPSE, PSE 1, SST en cours de validité
- Être capable de retranscrire des anomalies sur une main courante
- Aptitude médicale.

### 📋 CONTENUS

- **Fondamentaux de sécurité incendie**
  - Fondamentaux de sécurité
  - Évacuation des occupants
  - Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- **Prévention**
  - Évolution de la réglementation en matière de prévention
  - Accessibilité au public
  - Moyens de secours
- **Évolution de la réglementation en matière des moyens de secours**
  - Agents extincteurs
  - SSI
  - Moyens d'extinction
- **Mises en situation d'intervention**
  - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.
  - Fumée, incendie
  - Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
  - Méthode d'extinction d'un début d'incendie
  - Protection individuelle
- **Exploitation du PC sécurité**
  - Différents matériels du poste de sécurité
  - Réception des appels d'alerte interne
  - Accueil des secours
  - Information de la hiérarchie
- **Rondes de sécurité et surveillance des travaux**
  - Objectif de la ronde
  - Modalités de réalisation
  - Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
  - Utilisation des moyens de communications mobiles
  - Mesures adaptées de protection des travaux

**📋 ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur SSIAP2





# MODULE COMPLÉMENTAIRE AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE (MD SSIAP1)

## FORMATION CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement.
- Être capable de connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.
- Être capable de connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir.
- Être capable de connaître les limites de son intervention.
- Être capable de d'effectuer l'extinction des feux naissants.



▢ TOUT PUBLIC Durée : 44h00 4 à 12 apprenants

▢ INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier

### PRÉ-REQUIS :

- Être issue des hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air, des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet nationale de jeunes sapeurs-pompiers.
- Aptitude médicale.

### 📋 CONTENUS

- Sécurité incendie
  - Principes de classement des Etablissements
  - Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
  - Déserte des bâtiments
  - Cloisonnement d'isolation des risques
  - Évacuation du public et des occupants
  - Désenfumage
  - Éclairage de sécurité
  - Présentation des différents moyens de secours
- Installations techniques
  - Installations électriques
  - Ascenseurs et nacelles
  - Installations fixes d'extinction Automatique
  - Colonnes sèches et humides
  - Système de sécurité incendie
- Rôle et missions des agents de sécurité incendie
  - Le service de sécurité
  - Poste de sécurité
  - Ronde de sécurité et surveillance des travaux
- Concrétisation des acquis
  - Visite applicative



### ATTRIBUTION FINALE :

Diplôme SSIAP du Ministère de l'Intérieur (arrêté 02/05/2005 modifié)



### INTERVENANT :

Formateur SSIAP2





SSIAP 2

# CHEF D'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE (SSIAP2)

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe.
- Être capable de connaître la gestion d'un poste central de sécurité.
- Être capable de connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité incendie.
- Être capable de connaître les procédures et les consignes.
- Être capable de connaître et mettre en action les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers.



**▢ TOUT PUBLIC    Durée : 70h00    4 à 12 apprenants**

**▢ INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

### PRÉ-REQUIS :

Titulaire du diplôme de SSIAP 1 et avoir exercé 1607h sur les 24 derniers mois

Titulaire de l'AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou CFAPSE, PSE 1, SST en cours de validité

Être capable de retranscrire des anomalies sur une main courante

Aptitude médicale.

### 📋 CONTENUS

- **Rôles et missions du chef d'équipe**
  - Gestion de l'équipe de sécurité
  - Management de l'équipe sécurité
  - Organisation d'une séance de formation
  - Gestion des conflits
  - Évaluation de l'équipe
  - Information de la hiérarchie
  - Application des consignes de sécurité
  - Gestion des incidents techniques
  - Délivrance du permis feu
- **Manipulation des systèmes de sécurité incendie**
  - Système de détection incendie
  - Système de mise en sécurité
  - Installations fixes d'extinction automatique
- **Hygiène et sécurité en matière de sécurité Incendie**
- **Réglementation du Code du Travail**
- **Commissions de sécurité et commission d'accessibilité**
- **Chef du poste central de sécurité en situation de crise**
  - Gestion du poste central de sécurité
  - Conseil technique aux services de secours

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Diplôme SSIAP du Ministère de l'Intérieur (arrêté 02/05/2005 modifié)

### 👤 INTERVENANT :

Formateur SSIAP2





# RECYCLAGE CHEF D'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE (REC SSIAP2)

## FORMATION CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'actualiser ses connaissances pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et IGH en respectant la réglementation en vigueur.



**TOUT PUBLIC** Durée : 14h00 4 à 12 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

#### PRÉ-REQUIS :

Être titulaire du diplôme de Chef d'équipe de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne – SSIAP2 à jour de validité

Être titulaire de l'AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou CFAPSE, PSE 1, SST en cours de validité

### 📋 CONTENUS

- **Prévention**
  - Évolution de la réglementation en matière de prévention et d'accessibilité
  - QCM « blanc »
- **Moyens de secours**
  - Agents extincteurs et moyens d'extinction
  - SSI
- **Gestion du PC Sécurité**
  - Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours
  - Gestion d'une évacuation
  - Compte-rendu à la hiérarchie
- **Organisation d'une séance de formation**
  - Les méthodes pédagogiques
  - Pratique de l'animation
  - Déroulement chronologique d'une séance
- **L'équipe de sécurité incendie**
  - Organiser l'accueil d'un nouvel agent
  - Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
  - Gérer les conflits
  - Gestion des documents administratifs



#### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



#### INTERVENANT :

Formateur SSIAP2





# REMISE À NIVEAU CHEF D'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE (RAN SSIAP2)

## FORMATION CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de mettre à niveau ses connaissances pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et IGH en respectant la réglementation en vigueur.



**TOUT PUBLIC** Durée : 21h00 4 à 12 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

### PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du diplôme de Chef d'équipe de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne – SSIAP2
- Être titulaire de l'AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou CFAPSE, PSE 1, SST en cours de validité

### 📋 CONTENUS

- **Fondamentaux de sécurité incendie**
  - Fondamentaux de sécurité
  - Évacuation des occupants
  - Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- **Prévention**
  - Évolution de la réglementation en matière de prévention
  - Accessibilité au public
  - Moyens de secours
- **Évolution de la réglementation en matière des moyens de secours**
  - Agents extincteurs
  - SSI
  - Moyens d'extinction
- **Mises en situation d'intervention**
  - Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.
  - Fumée, incendie
  - Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
  - Méthode d'extinction d'un début d'incendie
  - Protection individuelle
  - Levée de doute
  - Utilisation des moyens de communication mobiles
- **Exploitation du PC sécurité**
  - Différents matériels du poste de sécurité
  - Réception des appels d'alerte interne
  - Accueil des secours
  - Information de la hiérarchie
- **Rondes de sécurité et surveillance des travaux**
  - Objectif de la ronde
  - Modalités de réalisation
  - Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
  - Utilisation des moyens de communications mobiles
  - Mesures adaptées de protection des travaux

**☒ ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur SSIAP2





# MODULE COMPLÉMENTAIRE CHEF D'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE (MD SSIAP2)

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement.
- Être capable de connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.
- Être capable de connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir.
- Être capable de connaître les limites de son intervention.
- Être capable de d'effectuer l'extinction des feux naissants.



**▢ TOUT PUBLIC Durée : 44h00 4 à 12 apprenants**

**🏢 INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

### PRÉ-REQUIS :

- Être issue des hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air, des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers.
- Titulaire de l'unité de valeur PRV ou AP1 ou du certificat de prévention

### 📋 CONTENUS

- **Manipulation des systèmes de sécurité incendie**
  - Système de détection incendie
  - Système de mise en sécurité
- **Hygiène et sécurité en matière de sécurité Incendie**
  - Réglementation du Code du Travail
- **Chef du poste central de sécurité en situation de crise**
  - Gestion du poste central de sécurité
  - Conseil technique aux services des secours

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Diplôme SSIAP du Ministère de l'Intérieur (arrêté 02/05/2005 modifié)

### 👤 INTERVENANT :

Formateur SSIAP2



# CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE (SSIAP3)

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de connaître le feu et ses conséquences.
- Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment, appliquer la réglementation incendie.
- Expliquer l'ordonnancement de la réglementation, classer un bâtiment en fonction de la réglementation, appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments, connaître la réglementation accessibilité.
- Analyser les risques, réaliser des travaux de sécurité, connaître les documents administratifs, contrôler et tenir à jour le registre de sécurité.
- Effectuer un compte-rendu, rédiger un rapport, actualiser ses connaissances des textes applicables.
- Connaître les commissions.
- Savoir manager une équipe de sécurité.
- Réaliser des budgets, connaître la fonction achat et gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité



**TOUT PUBLIC**

**Durée :**  
**216h00**

**4 à 12 apprenants**

**INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

### PRÉ-REQUIS :

- Toute personne titulaire d'un diplôme de niveau 4 (ou VAE) ou diplôme ERP 2 ou IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction ou SSIAP 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction

### 📋 CONTENUS

- **Le feu et ses conséquences**
  - Le feu
  - Comportement au feu
  - Mise en œuvre des moyens d'extinctions
- **La sécurité incendie et les bâtiments**
  - Matériaux de construction
  - Études de plan
  - Outils d'analyse
- **La réglementation incendie**
  - Organisation générale de la réglementation
  - Classement des bâtiments
  - Dispositions constructives et techniques
  - Moyens de secours
  - Visites
  - Notion relative à l'accessibilité des personnes handicapées
- **Gestion des risques**
  - Analyse des risques
  - Réalisation des travaux de sécurité
  - Documents administratifs
- **Conseil au chef d'établissement**
  - Information de la hiérarchie
  - Veille réglementaire
  - Correspondant des commissions de sécurité
  - Les commissions de sécurité
- **Le management de l'équipe sécurité**
  - Organiser le service
  - Exercer la fonction d'encadrement
  - Notions de droit du travail
  - Notions de droit civil et pénal
- **Le budget du service sécurité**
  - Suivi budgétaire du service
  - Fonction achat
  - Fonction maintenance



### ATTRIBUTION FINALE :

Diplôme SSIAP du Ministère de l'Intérieur (arrêté 02/05/2005 modifié)



### INTERVENANT :

Formateur SSIAP3





# RECYCLAGE CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE (REC SSIAP3)

## FORMATION CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de : Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.
- Manager l'équipe de sécurité.
- Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles.
- Analyser un projet de construction



**TOUT PUBLIC** Durée : 21h00 4 à 12 apprenants

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

### PRÉ-REQUIS :

Être titulaire du diplôme de Chef d'équipe de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne – SSIAP3 à jour de validité

Être titulaire de l'AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou CFAPSE, PSE 1, SST en cours de validité

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation**
  - Dispositions générales, dispositions particulières et spéciales
  - Règlement de sécurité dans les IGH
  - Rappel des textes sur les moyens de secours
  - Rappel sur le code du travail
  - Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre du jury aux examens SSIAP
  - Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
- **Notion de droit civil et pénal**
  - La délégation de pouvoir et la délégation de signature
  - La responsabilité civile et responsabilité pénale
  - Le délit de mise en danger de la vie d'autrui
- **Fonction maintenance**
  - Contexte d'obligation réglementaire
  - Aspects juridiques :
  - Les contrats avec obligations de moyens
  - Les contrats avec obligation de résultat
  - Différents types de contrats :
  - Le contrat types « prédictifs »
  - Le contrat types « préventifs »
  - Le contrat types « correctifs » ou « curatifs »
  - Normalisation
- **Étude de cas**
  - Rappel de méthode
  - Lecture de plan
- **L'accessibilité des personnes handicapées**
  - Les dispositions réglementaires
  - Commissions d'accessibilité
  - Les exigences réglementaires générales
  - Les exigences dimensionnelles et qualitatives
  - Autorisation de travaux
  - Visite, réception par commission d'accessibilité
- **Analyse des risques**
  - Évaluation du maintien du niveau de sécurité
  - Le document unique
  - Le plan de prévention
  - Évaluation des risques de travaux par points chauds
- **Moyens de secours**
  - Moyens d'extinction incendie
  - Moyens d'alerte des secours
  - Disposition visant à faciliter l'intervention des secours
  - Connaitre et savoir exploiter unSSI

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### INTERVENANT :

Formateur SSIAP3





# REMISE À NIVEAU CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE (RAN SSIAP3)

## FORMATION CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de : Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.
- Manager l'équipe de sécurité.
- Connaître la composition, le rôle des commissions de sécurité et les relations avec elles.
- Analyser un projet de construction



**▢ TOUT PUBLIC Durée : 35h00 4 à 12 apprenants**

**▢ INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

### PRÉ-REQUIS :

Être titulaire du diplôme de Chef d'équipe de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne – SSIAP3

Être titulaire de l'AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans ou CFAPSE, PSE 1, SST en cours de validité

### 📋 CONTENUS

- Documents administratifs
- Commissions de sécurité
- Réglementation
  - Dispositions générales, dispositions particulières et spéciales
  - Règlement de sécurité dans les IGH
  - Rappel des textes sur les moyens de secours
  - Rappel sur le code du travail
  - Rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre du jury aux examens SSIAP
  - Connaissance de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié
- Notion de droit civil et pénal
  - La délégation de pouvoir et la délégation de signature
  - La responsabilité civile et responsabilité pénale
  - Le délit de mise en danger de la vie d'autrui
- Fonction maintenance
  - Contexte d'obligation réglementaire
  - Aspects juridiques :
  - Les contrats avec obligations de moyens
  - Les contrats avec obligation de résultat
  - Différents types de contrats :
  - Le contrat types « prédictifs »
  - Le contrat types « préventifs »
  - Le contrat types « correctifs » ou « curatifs »
  - Normalisation
- Étude de cas
- Accessibilité des personnes handicapées
  - Les dispositions réglementaires
  - Commissions d'accessibilité
  - Les exigences réglementaires générales
  - Les exigences dimensionnelles et qualitatives
  - Autorisation de travaux
  - Visite, réception par commission d'accessibilité
- Analyse des risques
  - Évaluation du maintien du niveau de sécurité
  - Le document unique
  - Le plan de prévention
  - Évaluation des risques de travaux par points chauds
- Moyens de secours
  - Moyens d'extinction incendie
  - Moyens d'alerte des secours
  - Disposition visant à faciliter l'intervention des secours
  - Connaitre et savoir exploiter unSSI

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### 👤 INTERVENANT :

Formateur SSIAP3





# MODULE COMPLÉMENTAIRE CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNE (MD SSIAP3)

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de connaître le feu et ses conséquences.
- Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment, appliquer la réglementation incendie.
- Expliquer l'ordonnancement de la réglementation, classer un bâtiment en fonction de la réglementation, appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments, connaître la réglementation accessibilité.
- Analyser les risques, réaliser des travaux de sécurité, connaître les documents administratifs, contrôler et tenir à jour le registre de sécurité.
- Effectuer un compte-rendu, rédiger un rapport, actualiser ses connaissances des textes applicables.
- Connaître les commissions.
- Savoir manager une équipe de sécurité.
- Réaliser des budgets, connaître la fonction achat et gérer

 **TOUT PUBLIC** Durée : 28h00 4 à 12 apprenants

 **INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

#### PRÉ-REQUIS :

- Titulaire de l'unité de valeur PRV2 ou AP2 ou de l'attestation du ministre en charge de la Sécurité Civile

### 📋 CONTENUS

- **La sécurité incendie et les bâtiments**
  - Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement de l'existant
- **Gestion des risques**
  - Réalisation des travaux de sécurité
  - Documents administratifs
- **Le management de l'équipe sécurité**
  - Le code du travail applicable aux salariés
  - Notions de droit civil et pénal
- **Le budget du service sécurité**
  - Suivi budgétaire du service
  - Fonction achat
  - Fonction maintenance

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

 Diplôme SSIAP du Ministère de l'Intérieur (arrêté 02/05/2005 modifié)

### 👤 INTERVENANT :

Formateur SSIAP3



# HABILITATIONS ÉLECTRIQUES

## Personnel non électricien

### Niveau H0BO

- FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU H0BO
- FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU

### Niveau HFBF

- FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU HFBF
- FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU HFBF

### Niveau BE Manoeuvre

- FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU BE MANŒUVRE
- FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU BE MANŒUVRE

### Niveau BS

- FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU BE MESURAGE ET VERIFICATION
- FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU BE MESURAGE ET VERIFICATION

# HABILITATIONS ÉLECTRIQUES



## Personnel électricien

### Niveau BE Essai

- FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU BE ESSAI
- FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU BE ESSAI

### Niveau BE Mesurage et vérification

- FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU BE MESURAGE ET VERIFICATION
- FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU BE MESURAGE ET VERIFICATION

### Niveau B1-B2

- FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU B1-B2
- FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU B1-B2

### Niveau BR

- FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU BR
- FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU BR

### Niveau BC

- FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU BC
- FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU BC

### Niveau H1B1 HCBC

- FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU H1B1 HCBC
- FORMATION RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE NIVEAU H1B1 HCBC

# A.I.P.R.

## Niveau Opérateur

- FORMATION INITIALE AIPR OPERATEUR
- FORMATION RECYCLAGE AIPR OPERATEUR

## Niveau Encadrant

- FORMATION INITIALE AIPR ENCADRANT
- FORMATION RECYCLAGE AIPR ENCADRANT

## Niveau Concepteur

- FORMATION INITIALE AIPR CONCEPTEUR
- FORMATION RECYCLAGE AIPR CONCEPTEUR



AIPR  
OPÉRATEUR

AIPR  
ENCADRANT

AIPR  
CONCEPTEUR



## Formations dans le domaine de l'électricité



Niveau  
HO(V)BO  
Formation initiale  
&  
Recyclage



Niveau HFBF  
**Exécutant**  
Formation  
initiale &  
Recyclage



Niveau HFBF  
**Chargé de Chantier**  
Formation initiale  
&  
Recyclage



Niveau BS  
BE Manoeuvre  
Formation initiale &  
Recyclage



Electricien  
B1 B1V B2 B2V  
BE ESSAI

Formation  
initiale



Chargé de  
consignation  
Formation  
initiale



Electricien  
BR  
Formation  
initiale



Niveau BE  
Mesurage et  
vérification  
Formation  
initiale



Electricien HT

Formation  
initiale



Electricien BT

Recyclage



Electricien HT

Recyclage



AIPR  
Opérateur  
Formation  
initiale &  
Recyclage



AIPR  
Encadrant  
Formation  
initiale &  
Recyclage



AIPR  
Concepteur  
Formation  
initiale &  
Recyclage



Dates des sessions en inter-entreprises : « Cliquez ici pour accéder au calendrier »



# HABILITATION ÉLECTRIQUE H0 (V) BO

FORMATION INITIALE ET RECYCLAGE

## ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité d'une installation ou d'un ouvrage



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aucun

## 📋 CONTENUS

### ▪ Réglementation

- NF C 18 -510/A2 Juin 2023
- Code du travail
- Décret n° 2010-1118 du 22 Septembre 2010

### ▪ Prévention

- Les bases en prévention
- Les facteurs d'accidents d'origine électrique
- Enoncer les différentes protections

### ▪ Tronc commun N° 1 de la norme NF C 18-510

- Les grandeurs électriques telles que puissance, résistance, surintensité, surcharge.
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme électrisation, électrocution, brûlure)
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Donner les différents domaines de tension
- Lire et exploiter les différents titres d'une habilitation
- Les acteurs de la hiérarchie et leurs rôles
- Citer les zones environnements et donner leurs limites
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.



### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



### INTERVENANT :

Formateur spécialisé en habilitation électrique





# HABILITATION ÉLECTRIQUE HF BF EXÉCUTANT

## FORMATION INITIALE ET RECYCLAGE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité d'une installation ou d'un ouvrage



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

- Réglementation**
  - NF C 18 -510/A2 Juin 2023
  - Code du Travail
  - Décret n° 2010-1118 du 22 Septembre 2010
- Prévention**
  - Les bases en prévention
  - Les facteurs d'accidents d'origine électrique
  - Enoncer les différentes protections
- Tronc commun F de la norme NF C 18-510**
  - Les grandeurs électriques telles que puissance, résistance, courant alternatif et continu.
  - Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme électrisation, électrocution, brûlure)
  - Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
  - Connaître les principaux matériels électriques souterrains des domaines de tension BT et HT (câbles, accessoires, etc.).
- Module exécutants de travaux d'ordre non électrique en fouilles**
  - Nommer les acteurs concernés par les travaux en fouilles dans les zones environnement des canalisations électriques isolées enterrées
  - Nommer les limites de l'habilitation symbole BF-HF pour l'exécutant
  - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

### 📝 ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### 👤 INTERVENANT :

Formateur spécialisé en habilitation électrique





# HABILITATION ÉLECTRIQUE HF BF CHARGÉ DE CHANTIER

## FORMATION INITIALE ET RECYCLAGE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité d'une installation ou d'un ouvrage



**TOUT PUBLIC** Durée : 11h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

- Réglementation**
  - NF C 18 -510/A2 Juin 2023
  - Code du Travail
  - Décret n° 2010-1118 du 22 Septembre 2010
- Prévention**
  - Les bases en prévention
  - Les facteurs d'accidents d'origine électrique
  - Enoncer les différentes protections
- Tronc commun F de la norme NF C 18-510**
  - Les grandeurs électriques telles que puissance, résistance, courant alternatif et continu.
  - Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme électrisation, électrocution, brûlure)
  - Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
  - Connaitre les principaux matériels électriques souterrains des domaines de tension BT et HT (câbles, accessoires, etc.).
- Module chargé de chantier de travaux d'ordre non électrique en fouilles**
  - Nommer les documents et les acteurs concernés par les opérations d'ordre non électrique dans les zones d'environnement de canalisations électriques isolées enterrées
  - Nommer les limites de l'habilitation symbole BF-HF pour l'exécutant et le chargé de chantier
  - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

### █ ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### █ INTERVENANT :

Formateur spécialisé en habilitation électrique





# HABILITATION ÉLECTRIQUE NON-ÉLECTRICIEN (BS- BE Manœuvre)

## FORMATION INITIALE ET RECYCLAGE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de réaliser en sécurité des interventions élémentaires et/ou des manœuvres d'ordre électrique en BT dans un environnement électrique



**TOUT PUBLIC** Durée : 14h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

- Règlementation**
  - NF C 18 -510/A2 Juin 2023
  - Code du Travail
  - Décret n° 2010-1118 du 22 Septembre 2010
- Tronc commun N° 1 de la norme NF C 18-510**
  - Les grandeurs électriques telles que puissance, résistance, surintensité, surcharge.
  - Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme électrisation, électrocution, brûlure)
  - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
  - Donner les différents domaines de tension
  - Décrire le principe d'une habilitation et leurs symboles
  - Lister les prescriptions associées aux zones de travail
  - Citer les zones environnements et donner leurs limites
  - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
  - Décrire a conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.
- Module BS**
  - Citer les limites de l'habilitation BS
  - Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
  - Enoncer les fonctions des matériel électriques des domaines de tension BT ou TBT
  - Citer les moyens de protection individuelles et leurs limites d'utilisation
  - Donner les séquences de mise en sécurité d'un circuit
  - Lister les mesures de préventions à observer lors d'une intervention
  - Lister et connaître le contenu des documents applicable dans le cadre des interventions élémentaires
  - Lister la procédure de remplacement
  - Enoncer la procédure de raccordement
- Module BE Manœuvre**
  - Reconnaitre les matériels électriques des domaines de tension BT ou TBT
  - Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
  - Citer les limites de l'habilitation BE Manœuvre
  - Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation
  - Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres



### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



### INTERVENANT :

Formateur spécialisé en habilitation électrique





# HABILITATION ÉLECTRIQUE ÉLECTRICIEN (B1-B1V-B2-B2V-B2V Essai)

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18 510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement



**TOUT PUBLIC** Durée : 21h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension souhaité

### 📋 CONTENUS

- Règlementation**
  - NF C 18 -510
  - Code du travail
  - Décret n° 2010-1118 du 22 Septembre 2010
- Tronc commun N° 2 de la norme NF C 18-510/A2**
  - Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme électrisation, électrocution, brûlure)
  - Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
  - Citer les zones environnement et donner leurs limites
  - Décrire le principe d'une habilitation
  - Donner les symboles de l'habilitation
  - Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
  - Citer les EPI et EPC et leurs fonctions et limites d'utilisation
  - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
  - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire a conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.
- Module exécutant et chargé de travaux en BT**
  - Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
  - Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
  - Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (PNST)
  - Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux
  - Enoncer les fonctions des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
  - Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail
  - Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux Essai (pour B2V Essai)

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### 👤 INTERVENANT :

Formateur spécialisé en habilitation électrique





# HABILITATION ÉLECTRIQUE ÉLECTRICIEN (HC-BC)

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18 510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement



**为人图标 TOUT PUBLIC Durée : 21h00 1 à 10 apprenants**

**日历图标 INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

**PRÉ-REQUIS :** Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension souhaité

### 📋 CONTENUS

- Réglementation**
  - NF C 18 -510
  - Code du travail
  - Décret n° 2010-1118 du 22 Septembre 2010
- Tronc commun N° 2 de la norme NF C 18-510/A2**
  - Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme électrisation, électrocution, brûlure)
  - Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
  - Citer les zones environnement et donner leurs limites
  - Décrire le principe d'une habilitation
  - Donner les symboles de l'habilitation
  - Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
  - Citer les EPI et EPC et leurs fonctions et limites d'utilisation
  - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire a conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.
- Module BC**
  - Enoncer les fonctions des matériel électrique BT et TBT
  - Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation ou au chargé de travaux
  - Décrire les opérations de consignation
- Module HC**
  - Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation ou au chargé de travaux
  - Décrire les opérations de consignation et les documents associés
  - Décrire le régime de réquisition (si nécessaire)

**📋 ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur spécialisé en habilitation électrique





# HABILITATION ÉLECTRIQUE ÉLECTRICIEN (BR)

## FORMATION INITIALE

### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18 510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement.



**TOUT PUBLIC** Durée : 21h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension souhaité

### CONTENUS

- Règlementation**
  - NF C 18 -510
  - Code du travail
  - Décret n° 2010-1118 du 22 Septembre 2010
- Tronc commun N° 2 de la norme NF C 18-510/A2**
  - Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme électrisation, électrocution, brûlure)
  - Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
  - Citer les zones environnement et donner leurs limites
  - Décrire le principe d'une habilitation
  - Donner les symboles de l'habilitation
  - Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
  - Citer les EPI et EPC et leurs fonctions et limites d'utilisation
  - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
  - Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire a conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.
- Module BR**
  - Citer les différentes interventions BT générales et les interventions BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine
  - Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
  - Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
  - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT
  - Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions BT
  - Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
  - Décrire les opérations de consignation et les documents associés

**ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**INTERVENANT :**  
Formateur spécialisé en habilitation électrique





# HABILITATION ÉLECTRIQUE ÉLECTRICIEN (BE Mesurage – Vérification)

## FORMATION INITIALE

### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18 510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement.



**TOUT PUBLIC** Durée : 21h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension souhaité

### CONTENUS

- Règlementation**
  - NF C 18 -510
  - Code du travail
  - Décret n° 2010-1118 du 22 Septembre 2010
- Tronc commun N° 2 de la norme NF C 18-510/A2**
  - Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme électrisation, électrocution, brûlure)
  - Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
  - Citer les zones environnement et donner leurs limites
  - Décrire le principe d'une habilitation
  - Donner les symboles de l'habilitation
  - Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
  - Citer les EPI et EPC et leurs fonctions et limites d'utilisation
  - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- Décrire a conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.
- Module BE Mesurage – BE Vérification**
  - Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
  - Préciser le rôle du chargé d'exploitation électrique
  - Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT
  - Nommer les documents applicables dans le cadre de mesurage ou de vérification ainsi que les autres documents associés
  - Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT

### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### INTERVENANT :

Formateur spécialisé en habilitation électrique





# HABILITATION ÉLECTRIQUE ÉLECTRICIEN (Autres niveaux HT)

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18 510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques HT. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement.



**为人图标 TOUT PUBLIC Durée : 21h00 1 à 10 apprenants**

**日历图标 INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

**PRÉ-REQUIS :** Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension souhaité

### 📋 CONTENUS

# NOUS CONSULTER

#### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

☒ Attestation individuelle de formation

#### 👤 INTERVENANT :

Formateur spécialisé en habilitation électrique





# HABILITATION ÉLECTRIQUE ÉLECTRICIEN BT et HTA (BE Mesurage/Vérification, BR, BC, HC, B1 (V), B2 (V), B2V/BE Essai, H1 (V), H2 (V))

## FORMATION RECYCLAGE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18 510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement.



**TOUT PUBLIC** Durée : 14h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

### CONTENUS

#### Module recyclage n°4

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Citer les limites de son titre d'habilitation
- Donner les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre électrique
- Citer les équipements de protection collective
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Décrire les opérations de la consignation et les documents associés

- Nommer les documents applicables dans le cadre des opérations
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une opération
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13

### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### INTERVENANT :

Formateur spécialisé en habilitation électrique





# HABILITATION ÉLECTRIQUE ÉLECTRICIEN HTA et HTB

## FORMATION RECYCLAGE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18 510 lors des opérations relatives à la consignation sur les ouvrages électriques BT. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement.



**TOUT PUBLIC** Durée : 14h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

### 📋 CONTENUS

# NOUS CONSULTER



### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



### INTERVENANT :

Formateur spécialisé en habilitation électrique



# AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR niveau opérateur)

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

## ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de travailler à proximité des réseaux en sécurité
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et de protection des canalisations



**▢ TOUT PUBLIC Durée : 7h00 1 à 10 apprenants**

**▢ INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

**PROFIL :** Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés soit en tant que conducteur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgent.

## 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code de l'environnement
- **Théorie**
  - Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau
  - Identifier les différents types de réseaux
  - Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles
  - Mettre en œuvre et adapter les mesures de protections collectives et individuelle applicable à la situation
  - Identifier les affleurements des réseaux, le marquage piquetage et les dispositifs avertisseurs
  - Identifier une situation à un risque ou non conforme et alerter son responsable
  - Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitude de localisation des réseaux
  - Maintenir en l'état le marquage-piquetage des réseaux pensant toute la durée du chantier
  - Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident
  - Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électrique
  - Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électrique souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux
- **Certification finale**
  - QCM en ligne par la plateforme dédiée, Tablettes fournies par le centre de formation

**☰ ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur spécialisé en sécurité incendie (SSIAP)





AIPR

# AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR niveau encadrant)

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

## ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de travailler à proximité des réseaux en sécurité
- Savoir analyser et exploiter les documents relatifs au chantier
- Prendre les décisions adaptées à la situation
- Choisir le matériel et la technique adaptés à la situation



**▢ TOUT PUBLIC Durée : 7h00 1 à 10 apprenants**

**🕒 INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

**PROFIL :** Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux dans le suivi de ceux-ci (chef de chantier, conducteur de travaux)

## 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code de l'environnement
- **Théorie**
  - Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités
  - Identifier les différents types de réseaux
  - Respecter et faire respecter les prescriptions, recommandations liées aux différents réseaux
  - Analyser les récépissés des DICT et appliquer les recommandations spécifiques au chantier
  - Analyser le plan des réseaux pour préparer son intervention
  - Définir et mettre en œuvre les moyens de protection collective et individuelle
  - Vérifier les autorisations à proximité des réseaux des personnels mis à disposition
  - Adapter les moyens et technique d'exécution aux risques d'endommagement spécifiques au chantier
  - Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter, si besoin, le responsable de projet
  - Appliquer les règles d'arrêt de chantier
  - Maintenir un accès aux ouvrages de mise en sécurité des réseaux
  - Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage
  - Préparer les éléments nécessaires au recollements cartographique
- **Certification finale**
  - QCM en ligne par la plateforme dédiée, Tablettes fournies par le centre de formation

## 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

## 👤 INTERVENANT :

Formateur spécialisé en sécurité incendie (SSIAP)





AIPR

# AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

## (AIPR niveau concepteur)

### FORMATION INITIALE ET CONTINUE

#### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de créer, suivre un projet de travaux
- Mettre en œuvre le projet de travaux
- Communiquer avec les différents acteurs



**▢ TOUT PUBLIC Durée : 7h00 1 à 10 apprenants**

**▢ INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

**PROFIL :** Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux

#### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code de l'environnement
- **Théorie**
  - Identifier les rôles, les missions et les responsabilités de chacun
  - Prescrire les mesures de prévention correspondantes aux risques liés aux réseaux de l'élaboration du projet à la fin de l'exécution des travaux
  - Engager les procédures adaptées à la spécificité d'un projet
- Appliquer les procédures de prévention en amont et en cours de chantier
- Vérifier avec l'exécutant des travaux, la prise en compte des consignes lors du démarrage du chantier
- Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage
- **Certification finale**
  - QCM en ligne par la plateforme dédiée, Tablettes fournies par le centre de formation

#### ☰ ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

#### 👤 INTERVENANT :

Formateur spécialisé en sécurité incendie (SSIAP)



# AUTORISATIONS DE CONDUITE

- FORMATION INITIALE ENGIN DE CHANTIER R 482
- FORMATION INITIALE CHARIOTS GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT R 485
- FORMATION INITIALE PLATEFORME ELEVATRICE MOBILE DE PERSONNE R 486
- FORMATION INITIALE CHARIOTS A CONDUCTEUR PORTE R 489
- FORMATION TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS





## Autorisations de conduite



### Formations dans le domaine de conduite d'engins ou de chariots



Autorisation de conduite

Formation initiale  
Engin de chantier  
R 482



Autorisation de conduite

Formation initiale  
Chariots gerbeurs à conducteur accompagnant R 485



Autorisation de conduite

Formation initiale  
Plateforme élévatrice Mobile de Personne R 486



Autorisation de conduite

Formation initiale  
Chariots à conducteur porté R 489



Travail en Hauteur et Port du Harnais

Formation initiale



Dates des sessions en inter-entreprises : « [Cliquez ici pour accéder au calendrier](#) »



# AUTORISATION DE CONDUITE Engin de chantier R 482

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Utiliser un engin de chantier en toute sécurité



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 8 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS** : Etre apte physiquement, être âgée de 18 ans, avoir ses EPI

### 📋 CONTENUS

#### ■ CONNAISSANCES DE BASE DU CODE DE LA ROUTE :

- Identification et connaissance de la signalisation
- Connaissance des règles liées aux manœuvres particulières
- Connaissance des règles de circulation

#### ■ CONNAISSANCES DE BASE DU CODE DE LA ROUTE :

- Identification et connaissance de la signalisation
- Connaissance des règles liées aux manœuvres particulières
- Connaissance des règles de circulation

#### ■ DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS DES CONDUCTEURS

##### D'ENGINS DE CHANTIER :

- Droit social
- La réglementation
- Responsabilité civile et pénale

#### ■ DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS DES CONDUCTEURS D'ENGINS DE CHANTIER :

- Droit social
- La réglementation
- Responsabilité civile et pénale

#### ■ TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DE L'ENGIN DE CHANTIER

- Ses différents organes : mécanique, hydraulique, électrique
- Préparation à la mise en route : contrôles et vérifications
- Précautions lors de l'arrêt



### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



### INTERVENANT :

Formateur CACES





# AUTORISATION DE CONDUITE Chariots gerbeurs à conducteur accompagnant R 485

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Effectuer des manutentions en toute sécurité à l'aide de transpalettes électriques, gerbeur à conducteur accompagnant

+ d'info & tarifs

**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 8 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS** : Etre apte physiquement, être âgée de 18 ans, avoir ses EPI

### 📋 CONTENUS

- Pourquoi une formation ?**
  - Evolution quantitative de l'utilisation des transpalettes
  - Performances des appareils
  - Accidents générés par leur mauvaise utilisation
  - Responsabilités des utilisateurs
- Technologie des transpalettes**
  - Définitions et types d'appareils
  - Caractéristiques des transpalettes automoteurs
  - Équipement : roues, vérins, batteries
- Mesures de sécurité liées aux facteurs de risques**
  - Aptitude de l'opérateur
  - Protections individuelles
  - Charge à transporter (règle de chargement)
  - Pictogramme de manutention et les étiquettes de danger
  - Vérification avant départ
  - Agencement des locaux : modes opératoires
- Pratique**
  - Effectuer des manutentions en toute sécurité à l'aide de transpalettes manuels.
  - Présence des documents : Notice d'utilisation ou d'instruction, résultat positif des dernières vérifications générales périodiques
  - Vérification avant départ : système de roulage, vérin, batterie
  - Déplacement en circuits balisés : à vide, en charge (marche avant et marche arrière)
  - Déplacement en « chicanes » : à vide, en charge (marche avant et marche arrière)
  - Manutentions : gerbage en pile, stockage en palettier

**ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**INTERVENANT :**  
Formateur CACES





# AUTORISATION DE CONDUITE Plateforme élévatrice de personne R486

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'appliquer les règles de sécurité liée à la fonction de conducteur de plateforme élévatrice de personne

+ d'info & tarifs

**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 8 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** Etre apte physiquement, être âgée de 18 ans, avoir ses EPI

### 📋 CONTENUS

#### ▪ La réglementation

- Connaître les responsabilités pénales encourues par le conducteur de la nacelle mettant en jeu sa sécurité et/ou celle d'autrui
- Connaître les conditions requises pour utiliser une nacelle (formation, conditions délivrance de l'autorisation de conduite, conditions d'emploi des équipements de protection individuelle)
- Connaître les conditions de circulation en entreprise répondant aux dispositions réglementaires (code de la route, protocole de sécurité, plan de circulation)
- Connaître les cas dans lesquels le conducteur doit se retirer d'une situation de travail présentant un danger grave et imminent pour lui ou pour des tiers.

#### ▪ Théorie

- Classification, technologie et caractéristiques des différents types de PEMP
- Les consignes d'utilisation et de sécurité
- Les contrôles périodiques
- La stabilité des PEMP
- Les généralités sur le système élévateur
- Les manœuvres de secours

#### ▪ Pratique

- Mise en service de la PEMP
- Exercice de maniabilité en sécurité



#### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



#### INTERVENANT :

Formateur CACES





# AUTORISATION DE CONDUITE chariot à conducteur porté R489

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de réaliser des opérations de manutention
- Être capable d'assurer la maintenance de premier niveau
- Être capable de rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 8 apprenants

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** Etre apte physiquement, être âgée de 18 ans, avoir ses EPI

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Connaître les différentes instances et organismes de prévention ainsi que leur rôle
  - Inspection du travail
  - Service prévention des CRAM
  - Médecine du travail
  - Contrôle technique
- Connaître sa responsabilité pénale engagée en cas d'accident mettant en jeu sa sécurité et/ou celle d'autrui
- Connaître les conditions requises pour utiliser un chariot automoteur
  - Formation
  - Condition de délivrance de l'autorisation de conduite
  - Condition d'emploi des EPI
- Connaître les conditions de circulation, en entreprise et/ou sur voie publique répondant aux dispositions réglementaires
  - Code de la route
  - Protocole de sécurité
  - Plan de circulation
- Connaître les cas dans lesquels le conducteur peut se retirer d'une situation de travail présentant un danger grave et imminent pour lui-même et/ou pour des tiers
- **Fonctionnement des principaux organes et équipements**
- Connaître les principales catégories de chariots et leur caractéristique fonctionnelles
  - Leurs utilisations courantes
  - Leurs limites d'utilisation
- Connaître et identifier les principaux éléments de l'ensemble élévateur, du circuit hydraulique et du système fournissant l'énergie de traction
- Connaître et identifier les organes de service et de sécurité et expliciter leur rôle, leurs modalités de fonctionnement et les précautions à prendre pour leur mise en œuvre
- Connaître et identifier les différents paramètres et leur influence sur la distance de freinage
  - Sol, charge, vitesse
- Connaître et expliciter les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort et en justifier la nécessité
  - Niveaux d'huile, d'eau, de carburant
  - État de charge
  - Niveau de batterie
  - État des pneus ou des bandages
- **Mise en œuvre des mesures de sécurité**
  - Identifier les facteurs d'accidents pouvant se produire
- Vitesse inadaptée
- Circulation fourche haute
- Visibilité réduite
- Masse et charge de gravité de la charge
- Connaître et identifier les dispositifs de protection du conducteur dont est équipé le chariot et justifier leur fonction
- Connaître la signification des différents pictogrammes et des panneaux de signalisation routière
- Connaître et identifier les risques liés à la mise en œuvre de différents carburants ou des équipements électriques dont est doté le chariot et justifier le mode opératoire préconisé
- Connaître et identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention
- Expliquer les modalités prescrites pour leur transfert et leur stockage en fonction de l'établissement
- Connaître le bon usage informations contenues dans les plans de circulation ou dans un protocole de circulation
- Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport ou à l'élévation de personnes
- **Partie pratique**  
Le conducteur doit être capable de réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot automoteur
  - Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée
  - Vérifier à partir de la plaque de charge, que le chariot à disposition est adapté aux caractéristiques de la charge et aux conditions prévues de la manutention
  - Assurer les opérations et vérifications de prise et fin de poste
  - Circuler en sécurité avec un chariot : à vide, en charge, en marche avant ou arrière, en virage y compris avec une charge obstruant la visibilité et sur un plan incliné si nécessaire
  - Arrêter le chariot en sécurité
  - Effectuer les opérations de maintenance de son ressort
  - Rendre compte à sa hiérarchie des anomalies et difficultés rencontrées

Et suivant la catégorie du chariot :

- Prendre et déposer une charge au sol
- Effectuer une mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile
- Assurer depuis le sol, le chargement ou le déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
- Assurer à partir d'un quai le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière
- Effectuer la prise, la dépose et le transport d'une charge longue et/ou volumineuse

### 📝 ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### INTERVENANT :

Formateur CACES





# TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier et d'appliquer la réglementation liée au travail en hauteur.
- Être capable de vérifier l'état de conformité du matériel.
- Être capable d'apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages.
- Être capable d'identifier les mesures organisationnelles adaptées au travail à réaliser.
- Être capable d'utiliser un harnais antichute en sécurité.



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 2 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aptitude médicale

### 📋 CONTENUS

- **Réception et vérification du matériel nécessaire au travail en hauteur**
  - Prise en compte et application de l'ensemble de la documentation
  - Vérification visuelle et tactile de l'état de conformité du matériel avant utilisation
- **Conformité d'une installation préexistante**
  - Vérification de la conformité et de l'adaptation du matériel installé
  - Effectuer l'examen de l'état de conservation
- **Sécurisation d'une zone de travail**
  - Mise en œuvre d'une installation provisoire
- **Utilisation d'un harnais antichute**
  - Mise en œuvre du harnais et des systèmes de liaison
  - Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux
- **Les principes de prévention**
  - Les principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques appliquée aux travaux en hauteur
- La documentation associée
- **Les mesures de sécurité organisationnelles**
  - La préparation du chantier
  - Les mesures concernant l'utilisateur
  - Les compétences des utilisateurs
  - L'encadrement du chantier
- **Les mesures de sécurité techniques**
  - Le choix des équipements d'intervention
  - Les équipements de protection individuelle
  - La vérification et l'entretien des équipements
- **Les situations d'urgence**
  - Les conséquences d'une chute avec le port du harnais
  - La conduite à tenir après une chute



### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



### INTERVENANT :

Formateur CACES / Travail en Hauteur





# DIVISION SÛRETÉ

- FORMATION GESTION DE CONFLITS
- FORMATION APPROFONDIE GESTION DE CONFLITS
- FORMATION SENSIBILISATION A LA PRÉVENTION DU RISQUE ATTENTAT
- FORMATION A LA CREATION DU PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (PPMS)





SÛRETÉ

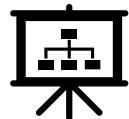


## Formations dans le domaine de la sûreté



Gestion de conflits

Formation initiale



Gestion approfondie de conflits

Formation initiale



Sensibilisation à la prévention du risque attentat

Formation initiale



PPMS

Formation initiale



Dates des sessions en inter-entreprises : « Cliquez ici pour accéder au calendrier »



# GDC – GESTION DE CONFLITS

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de comprendre le mécanisme d'un conflit pour mieux y faire face
- Être capable de prendre conscience de ses attitudes et de ses émotions
- Être capable d'adapter ses comportements aux situations professionnelles
- Être capable de prévenir la montée du conflit par des techniques d'assertivité
- Être capable de sortir du conflit par la négociation ou la médiation Comprendre le mécanisme d'un conflit pour mieux y faire face



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

- **Le mécanisme du conflit**
  - L'origine des conflits et les étapes de l'escalade
  - Les différents types de conflits
  - Les facteurs qui favorisent le développement du conflit
  - Les conséquences des situations conflictuelles
- **Prévenir la montée du conflit**
  - Gérer les incompréhensions
  - Gérer les agressions, la violence verbale
  - Repérer les représentations mentales négatives
- **Les freins à la sortie du conflit**
  - Diagnostiquer les situations de blocage
  - Analyser les intérêts divergents
  - Évaluer la recherche d'influence personnelle
- **La régulation du conflit**
  - Repérer les attitudes caractéristiques des situations de conflit
  - Identifier les conséquences des attitudes en situation de conflit
  - Accéder à ses émotions, gérer sa colère, se maîtriser
  - Se comporter en situation de conflit, lorsqu'on est impliqué dans le conflit ou lorsqu'on subit le conflit entre des tiers
  - Préparer une situation propice à la sortie de conflit
  - Faire baisser la pression
- **Pratique :**
  - Exercice, études de cas, jeux de rôles adaptés aux attentes des participants

**ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**INTERVENANT :**  
Formateur certifié en gestion de conflits/dégradés





# GADC – GESTION APPRONDIE DE CONFLITS

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de comprendre le mécanisme d'un conflit pour mieux y faire face
- Être capable de prendre conscience de ses attitudes et de ses émotions
- Être capable d'adapter ses comportements aux situations professionnelles
- Être capable de prévenir la montée du conflit par des techniques d'assertivité
- Être capable de sortir du conflit par la négociation ou la médiation Comprendre le mécanisme d'un conflit pour mieux y faire face



**MMI TOUT PUBLIC Durée : 14h00 1 à 10 apprenants**

**CALENDAR INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

- **Le mécanisme du conflit :**
  - L'origine des conflits et les étapes de l'escalade
  - Les différents types de conflits
  - Les facteurs qui favorisent le développement du conflit
  - Les conséquences des situations conflictuelles
- **Prévenir la montée du conflit**
  - Gérer les incompréhensions
  - Gérer les agressions, la violence verbale
  - Repérer les représentations mentales négatives
- **Les freins à la sortie du conflit**
  - Diagnostiquer les situations de blocage
  - Analyser les intérêts divergents
  - Évaluer la recherche d'influence personnelle
- **La régulation du conflit**
  - Repérer les attitudes caractéristiques des situations de conflit
  - Identifier les conséquences des attitudes en situation de conflit
  - Accéder à ses émotions, gérer sa colère, se maîtriser
  - Se comporter en situation de conflit, lorsqu'on est impliqué dans le conflit ou lorsqu'on subit le conflit entre des tiers
- Préparer une situation propice à la sortie de conflit
- Faire baisser la pression
- **La sortie de conflit par la négociation**
  - Une méthode efficace pour trouver des accords
  - Retrouver la confiance
  - Renouer la relation
- **La sortie de conflit par la médiation**
  - Trouver le médiateur pour résoudre le conflit
  - Les étapes d'un processus de médiation
  - Se comporter dans le rôle du médiateur (Nota, la médiation n'est pas abordée dans son acceptation juridique, mais dans son sens premier)
- **La sortie de conflit par la communication**
  - Développer une communication adaptée
  - Éviter de faire repartir le débat
  - Envoyer les signes de reconnaissances adaptés
- **Pratique :**
  - Exercice, études de cas, jeux de rôles adaptés aux attentes des participants et au contexte de l'entreprise



### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



### INTERVENANT :

Formateur certifié en gestion de conflits/dégradés





# SENSIBILISATION A LA PRÉVENTION DU RISQUE ATTENTAT

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de définir la menace terroriste en France
- Être capable d'identifier les différents matériels utilisés en cas d'attaque terroriste
- Être capable de développer son esprit d'analyse face à une situation potentielle d'acte de terrorisme
- Être capable d'appliquer le mode opératoire et le comportement adéquat pour minimiser l'impact d'un attentat et sécuriser le périmètre



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS** : aucun

### 📋 CONTENUS

- **1<sup>ère</sup> partie : Théorie :**
  - La menace terroriste : état des lieux, actualités, données chiffrées
  - Les signes avant-coureurs : pistes, cibles...
  - Définition et techniques d'attentat
  - Les risques majeurs recensés à ce jour
  - Les différentes menaces terroristes
  - Les niveaux de risques associés au terrorisme
  - Les différents matériels des terroristes
  - Le cadre légal
- **2<sup>ème</sup> partie : Faire face**
  - Les exemples de risques sur votre établissement
  - Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
  - Détecter et Prévenir
- **3<sup>ème</sup> partie : Pratique sur le confinement, identification d'une zone sécurisée**
  - Savoir cultiver sa culture de la sécurité
  - La conduite à tenir de l'État
  - Se protéger
  - Protéger les autres
  - Alerter les forces de l'ordre
  - Faciliter l'intervention des forces de l'ordre
  - Sécuriser une zone
- **4<sup>ème</sup> partie : Pratique sur l'identification du risque de blessures en rapport avec le danger.**
  - Notions de secourisme « tactique ».
  - Alerter les secours.
  - Exercice, études de cas, jeux de rôles adaptés aux attentes et besoins évalués des participants

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### 👤 INTERVENANT :

Formateur certifié en risques terroristes





# PPMS

## PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÉCURITÉ

### FORMATION INITIALE

#### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de faire face aux situations de crise liée à la survenue d'un accident majeur.
- Être capable d'assurer la sécurité des élèves, du personnel et des tiers en attendant l'arrivée des secours extérieures.
- Être capable d'appliquer les directives des autorités et comment rédiger le PPMS de son établissement et
- Être capable d'assurer sa réactualisation.



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

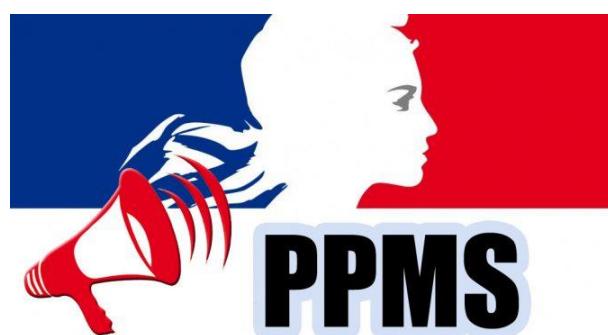
**PRÉ-REQUIS :** aucun

#### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code du Travail
  - L'article R. 741-1 du code de la sécurité intérieure
  - Loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile
  - Code de la sécurité intérieure,
  - Différentes circulaires en vigueur
- **Les principes du PPMS**
- **Qui déclenche le PPMS**
- **Quand déclencher le PPMS**
- **Les modalités d'activation**
- **Les conduites du PPMS**
- **Mise à jour**
- **Transmission de l'information**
- **Élaboration du PPMS**
  - Fiche réflexe : déclenchement de l'alerte interne
  - Fiche réflexe : alerte des secours.
  - Fiche fonction : missions de chacun, en cas d'alerte.
  - Fiche fonction : répartition des missions des personnes « ressources ».
  - Fiche « personnes formées aux premiers secours ».
  - Fiche annuaire téléphonique de crise.
  - Fiche « conduite à tenir CAT » en première urgence.
  - Fiche réflexe : coupure des fluides.
  - Équipement de la « cellule de crise » de l'établissement
  - Contenu « Mallette de Première Urgence MPU et Trousse de Premiers Secours TPS »
  - Fiche d'identification des risques majeurs prévisibles.
  - Plan de mise à l'abri-MAA, par niveau (zones).
- **Mise en œuvre d'exercice pratique**

**ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**INTERVENANT :**  
Formateur Expert en prévention des risques & PPMS





# DIVISION

# SANTÉ AU TRAVAIL

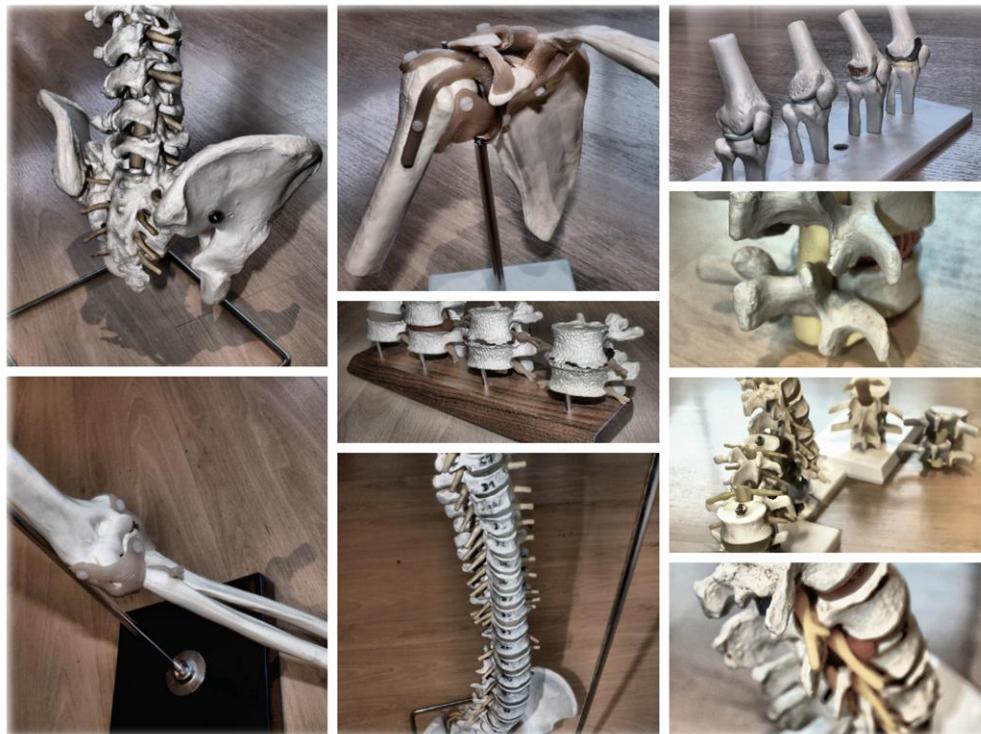
**FORMATION SANTE AU TRAVAIL**

**FORMATION SANTE ET ASD**



# SANTÉ AU TRAVAIL

- ◆ GESTES ET POSTURES PORT DE CHARGES LOURDES
- ◆ GESTES ET POSTURES MANUTENTION DE PERSONNES
- ◆ GESTES ET POSTURES SUR MESURE
- ◆ PREVENTION AU TRAVAIL DE BUREAU
- ◆ FORMATION PREVENTION RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE, BATIMENT, COMMERCE ET ACTIVITE DE BUREAU (IBC)
- ◆ FORMATION MAC PRAP IBC
- ◆ FORMATION ACTEUR PREVENTION SECOURS DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT ROUTIER, ACTIVITES AUXILIAIRES ET LOGISTIQUES (APS TRL)
- ◆ FORMATION MAC APS TRL
- ◆ FORMATION ACTEUR PREVENTION SECOURS DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT DE VOYAGEURS
- ◆ FORMATION MAC APS TRV





## Formations dans le domaine de la santé au travail et la prévention des risques



Gestes et postures,  
charges de lourdes



Gestes et postures,  
manutention de  
personnes



Gestes et postures sur mesure



Prévention travail de bureau



Acteur PRAP IBC



MAC Acteur PRAP IBC



Acteur Prévention transport  
routier et activités de logistique  
(APS TRL)



MAC APS TRL



Acteur Prévention  
transport de voyageurs  
(APS TRV)



MAC APS TRV



Dates des sessions en inter-entreprises : « Cliquez ici pour accéder au calendrier »



# GP CHARGES LOURDES

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de comprendre le fonctionnement de l'appareil locomoteur et les atteintes à la santé liées aux postures de travail
- Être capable d'adapter sa posture et ses gestes afin de réduire les atteintes à la santé lors du travail et lors de manutentions de charges liées aux missions de manutention de personnes
- Être capable d'analyser et apprendre à adapter son environnement au travail en fonction de ses missions et de ses caractéristiques individuelles



**▮ TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants  
Durée : 4h00

**🏢 INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code du Travail
- **Prévention**
  - Les enjeux de la prévention
  - Evaluation des risques professionnels
  - Accident de travail /maladie professionnelle
  - Les acteurs de la prévention
- **Les amplitudes articulaires**
  - Rachis cervical
  - Membres supérieurs
  - Membres inférieurs
- **Le mécanisme de l'accident**
  - Reconnaître l'origine d'un accident
  - Schématisation de l'apparition du dommage
- **Le fonctionnement de l'appareil locomoteur**
  - Notion d'anatomie de physiologie et de pathologie
- **Les atteintes de l'appareil locomoteur**
  - Identification des dangers de l'activité physique
- **Pratique et exercices**
  - Manutentions par poste de travail

**📋 ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur en manutention de charges





# GP MANUTENTION DE PERSONNES

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de comprendre le fonctionnement de l'appareil locomoteur et les atteintes à la santé liées aux postures de travail
- Être capable d'adapter sa posture et ses gestes afin de réduire les atteintes à la santé lors du travail et lors de manutentions de charges liées aux missions de manutention de personnes
- Être capable d'organiser son poste de travail afin de réduire les risques professionnels liés à la manutention et à l'accompagnement des personnes
- Être capable d'accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne (accompagnement à la marche, au levé, l'assise, au coucher, aux positionnements pendant la toilette et les repas)



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS** : aucun

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code du Travail
- **Prévention**
  - Les enjeux de la prévention
  - Evaluation des risques professionnels
  - Accident de travail /maladie professionnelle
  - Les acteurs de la prévention
- **Le mécanisme de l'accident**
  - Reconnaître l'origine d'un accident
  - Schématisation de l'apparition du dommage
- **Le fonctionnement de l'appareil locomoteur**
  - Notion d'anatomie de physiologie et de pathologie
  - Présentations des différentes amplitudes
- **Les atteintes de l'appareil locomoteur**
  - Identification des dangers de l'activité physique
  - Pratique
  - Techniques gestuelles
  - Découverte présentation et utilisation des aides à la manutention

### 📝 ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### 👤 INTERVENANT :

Formateur en manutention de personnes





# GP SUR MESURE

SPÉCIFIQUE A UN TYPE DE PUBLIC OU MÉTIER PARTICULIER

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

## ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'analyser et apprendre à adapter son environnement au travail en fonction de ses missions et de ses caractéristiques individuelles
- Être capable de comprendre le fonctionnement de l'appareil locomoteur et les atteintes à la santé liées aux postures de travail
- Être capable d'adapter sa posture et ses gestes afin de réduire les atteintes à la santé lors du travail et lors de manutentions de charges liées aux missions



**▮ TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants  
Durée : 4h00

**🏢 INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

**PRÉ-REQUIS :** aucun

## 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code du Travail
- **Prévention**
  - Les enjeux de la prévention
  - Evaluation des risques professionnels
  - Accident de travail /maladie professionnelle
  - Les acteurs de la prévention
- **Les amplitudes articulaires**
  - Rachis cervical
  - Membres supérieurs
  - Membres inférieurs
- **Le mécanisme de l'accident**
  - Reconnaître l'origine d'un accident
  - Schématisation de l'apparition du dommage
- **Le fonctionnement de l'appareil locomoteur**
  - Notion d'anatomie de physiologie et de pathologie
- **Les atteintes de l'appareil locomoteur**
  - Identification des dangers de l'activité physique
- **Pratique et exercices**
  - Exercices d'application adaptés au secteur

**📋 ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur Expert en Prévention et Manutention



DEVIS ET PROGRAMMES DÉTAILLÉS SUR [WWW.SECURIPREV.COM](http://WWW.SECURIPREV.COM)



# PRÉVENTION TRAVAIL DE BUREAU

## ANALYSE ERGONOMIQUE DU POSTE DE TRAVAIL

### FORMATION INITIALE ET CONTINUE

#### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Analyser et apprendre à adapter son environnement au travail en fonction de ses missions et de ses caractéristiques individuelles
- Comprendre le fonctionnement de l'appareil locomoteur et les atteintes à la santé liées aux postures de travail sédentaire
- Adapter sa posture et ses gestes afin de réduire les atteintes à la santé lors du travail de bureau et lors de manutentions de charges liées au travail de bureau



▮ TOUT PUBLIC Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

Durée : 4h00

▮ INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier

PRÉ-REQUIS : aucun

#### 📋 CONTENUS

- Prévention
  - Les enjeux de la prévention
  - Evaluation des risques professionnels
  - Télétravail
  - Risques particuliers du secteur
  - Accident de travail /maladie professionnels
  - Les acteurs de la prévention
  - Le principe de responsabilité (civile/ pénale, faute, réparation du dommage
  - Schématisation du mécanisme d'apparition du dommage
- Le fonctionnement de l'appareil locomoteur
  - Notion d'anatomie de physiologie et de pathologie
  - Amplitudes articulaires
  - Conseils de prévention
- Les atteintes de l'appareil locomoteur
  - Identification et description des atteintes au corps (ex : Syndrome du canal carpien...)
- Conseil et indications ergonomique sur poste de travail de bureau
  - Environnement (lumière, espace, ambiance, évaluation risques...)
  - Ergonomie poste (matériel, posture, échauffement, ...)
  - SS
- Pratique et exercices
  - Principes de sécurité physique et économie d'effort
  - Analyses ergonomiques au poste de travail (environnement/ amplitude/ effort/ durée d'exposition)
  - Rédaction d'un plan d'action pour le suivi des pistes d'amélioration mise en évidence par les stagiaires



ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



INTERVENANT :

Formateur PRAP IBC certifié





# DEVENIR ACTEUR PRAP IBC

## PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

### (INDUSTRIE, BATIMENT, ACTIVITÉS DE BUREAU)

#### FORMATION INITIALE

##### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.



+ d'info &amp; tarifs

**TOUT PUBLIC** Durée : 14h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aucun

##### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code du Travail
- **Les enjeux de la démarche PRAP**
- **Se situer dans le dispositif PRAP**
- **Les facteurs de risques et de sollicitation**
- **Identifier les composantes d'une situation de travail**
- **L'analyse des déterminants**
- **Amélioration des conditions de travail et principes de prévention**
- **Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles**
- **Observer et analyser les situations de travail dangereuse dans son activité professionnelle**
- **Proposer des pistes d'amélioration à sa situation de travail**
- **Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort**
- **Le fonctionnement du corps humain et ses limites et les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, leurs conséquences sur la santé**
- **Les aides techniques à la manutention**

**📃 ATTRIBUTION FINALE :**  
Certificat d'acteur PRAP IBC

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur PRAP IBC Certifié





# MAINTENIR SES COMPÉTENCES D'ACTEUR PRAP IBC

## PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (INDUSTRIE, BATIMENT, ACTIVITÉS DE BUREAU)

### FORMATION CONTINUE

#### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.



🕒 TOUT PUBLIC Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

🏢 INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier

PRÉ-REQUIS : aucun

#### 📋 CONTENUS

- Réglementation :
  - Code du Travail
- Prévention
- Retour d'expériences
- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants
- Observer et analyser les situations de travail dangereuse dans son activité professionnelle
- Proposer des pistes d'amélioration à sa situation de travail
- Actualisation des compétences
- La place de l'activité physique dans l'activité de travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la manutention

📋 ATTRIBUTION FINALE :  
Certificat d'acteur PRAP IBC

👤 INTERVENANT :  
Formateur PRAP IBC Certifié





## DEVENIR APS TRL

ACTEUR PRÉVENTION SECOURS DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT ROUTIER,

ACTIVITÉS AUXILIAIRES ET LOGISTIQUE

FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure
- Être capable d'observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail



▮ TOUT PUBLIC Durée : 21h00 4 à 10 apprenants

▮ INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier

PRÉ-REQUIS : Etre titulaire du certificat d'APS TRL

### 📋 CONTENUS

#### ▪ Prévention

- Rappel sur les bases de la prévention
- Rôles des acteurs de prévention,
- Mécanisme d'apparition du dommage,
- Maladies professionnelles, accidents de trajet, accidents de travail, accident de mission,
- 9PGP,
- Valeurs de la prévention...
- Retour d'expériences sur la remontée d'information mise en place depuis la formation précédente, les mesures mises en place, les relations avec l'animateur sur le traitement des outils de remontée d'informations
- Travail sur l'aide à la mobilité : de l'analyse de l'environnement à l'aide au déplacement

dans le respect des déplacements naturels en travaillant sur les modes de communication et l'analyse des capacités de la personne aidée en s'adaptant à elle  
Savoir utiliser les aides techniques

#### ▪ Compétences secours

- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
- Effectuer les gestes de secours en fonction de l'état de la victime

### ☰ ATTRIBUTION FINALE :

Certificat Acteur APS TRL

### 👤 INTERVENANT :

Formateur APS TR certifié





# MAINTENIR SES COMPÉTENCES D'APS TRL

ACTEUR PRÉVENTION SECOURS DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT ROUTIER,

ACTIVITÉS AUXILIAIRES ET LOGISTIQUE

FORMATION CONTINUE

## ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'affirmer son rôle d'acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se resituer en tant qu'APS dans la structure
- Être capable d'observer et d'analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure Savoir intervenir face à une situation d'accident de travail



▮ TOUT PUBLIC Durée : 7h00 4 à 10 apprenants

▮ INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier

PRÉ-REQUIS : Etre titulaire du certificat d'acteur APS TRL

## 📋 CONTENUS

### ▪ Prévention

- Révision des bases de la prévention (accident de travail, maladie professionnelle, 9 PGP, 3 valeurs bonnes pratiques, MAD ...)
- Retour d'expériences des APS TR
- Observer et analyser une situation de travail et mettre en place des mesures correctives hiérarchisées
- Retour sur la communication avec les autres acteurs de la structure
- Révision des principes de sécurité physiques et d'économie d'effort dans les gestes de manutention

Revoir les aides techniques existantes pour limiter les risques professionnels

### ▪ Compétences secours

- Retour sur les actions de prévention, examen et alerte et mise à jour des connaissances en fonction des évolutions du référentiel
- Revoir les conduites à tenir en fonction de l'état de victime avec actualisation des compétences en fonction des évolutions du référentiel

## 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Certificat Acteur APS TRL

## 👤 INTERVENANT :

Formateur APS TR Certifié



DEVIS ET PROGRAMMES DÉTAILLÉS SUR [WWW.SECURIPREV.COM](http://WWW.SECURIPREV.COM)



## DEVENIR APS TRV

### ACTEUR PRÉVENTION SECOURS DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT DE VOYAGEURS FORMATION INITIALE

#### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure
- Être capable d'observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail



▮ TOUT PUBLIC Durée : 21h00 4 à 10 apprenants

▮ INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier

PRÉ-REQUIS : aucun

#### 📋 CONTENUS

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Prévention<ul style="list-style-type: none"><li>- Base en prévention : rôles des acteurs de prévention internes et externes, maladies professionnelles, accidents de trajet, accidents de travail, accident de mission, PGP, notions de droit ...</li><li>- Organisation de la démarche de prévention et rôles des APS</li><li>- Connaissance des risques professionnels et sinistralité du secteur</li><li>- Mécanisme d'apparition du dommage</li><li>- Connaissance du fonctionnement et atteinte de l'appareil locomoteur</li><li>- Observer et analyser une situation de travail afin de proposer et mettre en place des mesures correctives hiérarchisées</li><li>- Communiquer avec les autres acteurs à l'aide d'outils</li></ul></li><li>▪ Compétences secours<ul style="list-style-type: none"><li>- Situer dans le cadre juridique de son intervention</li><li>- Réaliser une protection adaptée</li><li>- Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir</li><li>- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes</li><li>- Effectuer les gestes de secours en fonction de l'état de la victime</li></ul></li></ul> |
|--|



#### ATTRIBUTION FINALE :

Certificat d'acteur APS TRV



#### INTERVENANT :

Formateur APS TR certifié





# MAINTENIR SES COMPÉTENCES D'APS TRV

## ACTEUR PRÉVENTION SECOURS DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT DE VOYAGEURS FORMATION CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Affirmer son rôle d'acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se résigner en tant qu'APS dans la structure
- Être capable d'observer et d'analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Savoir intervenir face à une situation d'accident de travail



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 4 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS** : Etre titulaire du certificat d'acteur APS TRV

### 📋 CONTENUS

#### ▪ Prévention

- Révision des bases de la prévention (accident de travail, maladie professionnelle, 9 PGP, 3 valeurs bonnes pratiques, MAD ...)
- Retour d'expériences des APS TR
- Observer et analyser une situation de travail et mettre en place des mesures correctives hiérarchisées
- Retour sur la communication avec les autres acteurs de la structure
- Révision des principes de sécurité physiques et d'économie d'effort dans les gestes de manutention

Revoir les aides techniques existantes pour limiter les risques professionnels

#### ▪ Compétences secours

- Retour sur les actions de prévention, examen et alerte et mise à jour des connaissances en fonction des évolutions du référentiel
- Revoir les conduites à tenir en fonction de l'état de victime avec actualisation des compétences en fonction des évolutions du référentiel

**ATTRIBUTION FINALE :**  
Certificat d'acteur APS TRV

**INTERVENANT :**  
Formateur APS TR certifié



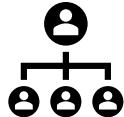
# SANTÉ ET ASD

- ◆ DIRIGEANT DE STRUCTURE DANS LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL
- ◆ ANIMATEUR PREVENTION DANS LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL
- ◆ MAC ANIMATEUR PREVENTION DANS LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL
- ◆ FORMATION PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LE SECTEUR DU SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL
- ◆ MAC FORMATION PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LE SECTEUR DU SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL
- ◆ DIRIGEANT DE STRUCTURE DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE
- ◆ ANIMATEUR PREVENTION DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE
- ◆ MAC ANIMATEUR PREVENTION DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE
- ◆ ACTEUR PREVENTION SECOURS DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE
- ◆ MAC ACTEUR PREVENTION SECOURS DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE

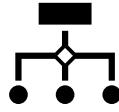




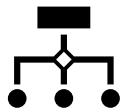
## Formations dans le domaine de la santé et de l'aide et du soin à domicile



Dirigeant de structure dans le domaine Sanitaire et Médico-Social



Animateur Prévention dans le domaine Sanitaire et Médico-Sociale (AP SMS)



MAC AP SMS



PRAP 2S



MAC PRAP 2S



Dirigeant de structure dans le domaine de l'Aide et du soin à Domicile



Animateur Prévention dans le domaine de l'Aide et du Soin à Domicile (APS ASD)



MAC AP ASD



Acteur Prévention Secours dans l'Aide et du Soin à Domicile



MAC Acteur Prévention Secours ASD



Dates des sessions en inter-entreprises : « Cliquez ici pour accéder au calendrier »



## DIRIGEANT SMS

### DIRIGEANT DE STRUCTURE DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL FORMATION INITIALE

#### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier les enjeux de prévention de son établissement au regard de l'état des lieux S&ST
- Structurer une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne répondant à des objectifs et des priorités
- Piloter les projets de la démarche de prévention en comptant sur un (des) animateurs prévention SMS



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS** : aucun

#### 📋 CONTENUS

- Enjeux de la prévention
- Les différents acteurs de la prévention et du dispositif
- Connaissance des risques du secteur
- Connaissance de la démarche de prévention
- Réalisation de la lettre d'engagement
- Piloter la démarche en mobilisant les moyens et coordonner les projets de prévention

**ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**INTERVENANT :**  
Formateur AP- Dirigeant SMS certifié





# DEVENIR AP SMS

## ANIMATEUR PRÉVENTION DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de contribuer au développement d'une démarche de prévention des risques professionnels dans son établissement
- Être capable de s'inscrire en tant qu'AP SMS dans cette démarche de prévention
- Être capable de concevoir, cadrer et animer un projet de prévention répondant à une priorité de la démarche de prévention
- Être capable d'intégrer les spécificités de TMS pro dans un projet de prévention des TMS



**⌚ TOUT PUBLIC Durée : 42h00 1 à 10 apprenants**

**🏢 INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

**PRÉ-REQUIS :** Avoir suivi avec succès l'autoformation @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention »

### 📋 CONTENUS

- Enjeux de la prévention
- Connaissance des risques du secteur
- Observation et analyse d'une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé
- Définition de pistes d'améliorations hiérarchisées
- Réalisation d'un plan d'action
- Connaissance de la démarche de prévention
- Réalisation d'un projet de prévention et rédaction d'une note de cadrage en lien avec la direction
- Animation et le suivi du projet de prévention en lien avec la direction
- Connaissance du dispositif TMS Pro

**📝 ATTRIBUTION FINALE :**  
Certificat d'Animateur SMS

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur AP SMS certifié





# MAINTENIR SES COMPÉTENCES D'AP SMS

## ANIMATEUR PRÉVENTION DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

### FORMATION CONTINUE

#### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de contribuer au développement de la démarche de prévention des risques professionnels de son établissement
- Être capable de s'affirmer en tant qu'AP SMS dans cette démarche
- Être capable de savoir concevoir et animer un projet de prévention
- Être capable d'intégrer les spécificités de TMS pro



**TOUT PUBLIC** Durée : 14h00 1 à 10 apprenants

**PRÉ-REQUIS :** Etre titulaire du certificat d'AP SMS

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

#### 📋 CONTENUS

- Point-révision sur les bases et enjeux de la prévention et mise à jour des enjeux de prévention pour l'établissement
- Retour d'expériences sur la maturation de la démarche de prévention dans la structure et la relation avec les différents acteurs
- Retour d'expériences sur l'animation du projet (de l'animation de réunion, à l'analyse de situation de travail et l'aide aux choix des actions d'amélioration)
- Point sur le positionnement dans le dispositif TMS Pro et évolutions (si concerné)

**ATTRIBUTION FINALE :**  
Certificat d'Animateur SMS

**INTERVENANT :**  
Formateur AP SMS certifié



# DEVENIR ACTEUR PRAP 2S

## PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL) FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Être capable d'accompagner la personne aidée dans ses déplacements dans la bientraitance et en se protégeant soi, à partir d'une double analyse des risques liés à l'environnement et des capacités de la personne aidée en se basant sur les déplacements naturels.



**TOUT PUBLIC** Durée : 28h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS** : aucun

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code du Travail
- **Comprendre l'intérêt de la prévention**
- **Connaitre les risques de son métier**
- **Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain**
- **Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé**
- **Proposer des améliorations de sa situation de travail**
- **Faire remonter l'information aux personnes concernés**
- **Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort**
- **Identifier les enjeux d'un accompagnement**
- **Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir**
- **Analyser la situation d'un accompagnement**
- **Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement**
- **Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi**

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Certificat d'Acteur PRAP 2S

### 👤 INTERVENANT :

Formateur PRAP2S certifié  
avec expérience professionnelle dans le secteur





# MAINTENIR SES COMPÉTENCES D'ACTEUR PRAP 2S

## PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITÉ PHYSIQUE (SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL) FORMATION CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Être capable d'accompagner la personne aidée dans ses déplacements dans la bientraitance et en se protégeant soi, à partir d'une double analyse des risques liés à l'environnement et des capacités de la personne aidée en se basant sur les déplacements naturels



**TOUT PUBLIC** Durée : 14h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS** : Etre titulaire du certificat PRAP 2S

### 📋 CONTENUS

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Réglementation :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Code du Travail</li></ul></li><li>▪ <b>Retour d'expériences</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Les enjeux de la démarche PRAP</li><li>- Se situer dans le dispositif PRAP</li><li>- Les facteurs de risques et de sollicitation</li><li>- L'analyse des déterminants</li><li>- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention</li><li>- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort</li></ul></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Actualisation des compétences</b><ul style="list-style-type: none"><li>- La place de l'activité physique dans l'activité de travail</li><li>- Le fonctionnement du corps humain et ses limites</li><li>- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé</li><li>- Les aides techniques à la manutention</li><li>- Les déplacements naturels</li><li>- La guidance verbale</li><li>- L'aide sans portage délétère</li></ul></li></ul> |
|---|--|

**ATTRIBUTION FINALE :**  
Certificat d'Acteur PRAP2S

**INTERVENANT :**  
Formateur PRAP2S certifié  
avec expérience professionnelle dans le secteur





# DIRIGEANT ASD

## DIRIGEANT DE STRUCTURE D'AIDE ET SOIN A DOMICILE FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention dans sa structure
- Être capable de manager la santé et la sécurité au travail dans sa structure



 **TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

**PRÉ-REQUIS :** aucun

 **INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

### 📋 CONTENUS

- Enjeux de la prévention des risques pour la structure
- Les conditions de réussite d'une démarche de prévention en rapport avec ses enjeux et ses objectifs de prévention (bases d'une lettre d'engagement)
- L'apport des formations du dispositif ASD pour aider dans la démarche de prévention (rôle des acteurs formés)
- Le pilotage de projet(s) de prévention (note de cadrage de projet)
- Le positionnement d'un animateur prévention sur un projet de prévention pour sa formation

 **ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

 **INTERVENANT :**  
Formateur AP-Dirigeant ASD certifié



# DEVENIR AP ASD

## ANIMATEUR PRÉVENTION DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de contribuer à développement d'une démarche de prévention des risques professionnels de sa structure
- Être capable de s'inscrire en tant qu'AP ASD dans cette démarche de prévention
- Être capable de concevoir, cadrer et mettre en œuvre tout projet de prévention.



**▮ TOUT PUBLIC Durée : 21h00 1 à 10 apprenants**

**█ INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

**PRÉ-REQUIS :** Avoir suivi avec succès l'autoformation @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention »

### 📋 CONTENUS

- Enjeux de la prévention
- Connaissance des risques du secteur
- Observation et analyse d'une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé
- Définition de pistes d'améliorations hiérarchisées
- Réalisation d'un plan d'action
- Connaissance de la démarche de prévention
- Réalisation d'un projet de prévention et rédaction d'une note de cadrage
- Animation et le suivi du projet de prévention

**█ ATTRIBUTION FINALE :**  
Certificat d'Animateur ASD

**█ INTERVENANT :**  
Formateur AP ASD certifié





# MAINTENIR SES COMPÉTENCES D'AP ASD

## ANIMATEUR PRÉVENTION DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE

### FORMATION CONTINUE

#### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de venir en appui de la direction pour définir et mettre en œuvre la démarche de prévention des risques professionnels de sa structure
- Être capable d'élaborer et se préparer à animer un projet de prévention de sa structure



**TOUT PUBLIC** Durée : 14h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** Etre titulaire du certificat AP ASD

#### 📋 CONTENUS

- Point-révision sur les bases et enjeux de la prévention et mise à jour des enjeux de prévention pour l'établissement
- Retour d'expériences sur la maturation de la démarche de prévention dans la structure et la relation avec les différents acteurs
- Retour d'expériences sur l'animation du projet (de l'animation de réunion, à l'analyse de situation de travail et l'aide aux choix des actions d'amélioration)

**ATTRIBUTION FINALE :**  
Certificat d'Animateur ASD

**INTERVENANT :**  
Formateur AP ASD certifié





# DEVENIR APS ASD

## ACTEUR PRÉVENTION SECOURS DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure
- Être capable d'observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Être capable d'accompagner la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi
- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail Être capable d'accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne (accompagnement à la marche, au levé, l'assise, au coucher, aux positionnements pendant la toilette et les repas)



+ d'info &amp; tarifs

**TOUT PUBLIC** Durée : 32h00 4 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

- **Prévention**
  - Les rôles des acteurs de prévention
  - Mécanisme d'apparition du dommage
  - Maladies professionnelles, accidents de trajet, accidents de travail, accident de mission
  - Observer et analyser une situation dangereuse, mettre en place les premières mesures de correction
  - Informer la personne aidée ou l'entourage familial des situations dangereuses, identifier et proposer une solution simple pour une approche partagée
  - Alerter la hiérarchie
  - Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes
- **Compétences secours**
  - Situer dans le cadre juridique de son intervention
  - Réaliser une protection adaptée
  - Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
  - Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
  - Effectuer les gestes de secours en fonction de l'état de la victime



### ATTRIBUTION FINALE :

Certificat d'Acteur Prévention Secours ASD



### INTERVENANT :

Formateur APS ASD certifié

avec expérience professionnelle dans le secteur



DEVIS ET PROGRAMMES DÉTAILLÉS SUR [WWW.SECURIPREV.COM](http://WWW.SECURIPREV.COM)



# MAINTENIR SES COMPÉTENCES D'APS ASD

## ACTEUR PRÉVENTION SECOURS DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN A DOMICILE FORMATION CONTINUE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de se réaffirmer en tant qu'acteur prévention secours, observer et analyser sa situation de travail, participer à la maîtrise des risques dans sa structure
- Être capable de mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi
- Être capable de savoir intervenir en cas de situation d'accident du travail



+ d'info &amp; tarifs

**TOUT PUBLIC** Durée : 14h00 4 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** Etre titulaire du certificat d'acteur APS ASD

### 📋 CONTENUS

#### ▪ Prévention

- Rappel sur les bases de la prévention
- Rôles des acteurs de prévention,
- Mécanisme d'apparition du dommage,
- Maladies professionnelles, accidents de trajet, accidents de travail, accident de mission,
- 9PGP,
- Valeurs de la prévention...
- Retour d'expériences sur la remontée d'information mise en place depuis la formation précédente, les mesures mises en place, les relations avec l'animateur sur le traitement des outils de remontée d'informations
- Travail sur l'aide à la mobilité : de l'analyse de l'environnement à l'aide au déplacement

dans le respect des déplacements naturels en travaillant sur les modes de communication et l'analyse des capacités de la personne aidée en s'adaptant à elle  
Savoir utiliser les aides techniques

#### • Compétences secours

- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction des procédures existantes
- Effectuer les gestes de secours en fonction de l'état de la victime



#### ATTRIBUTION FINALE :

Certificat d'Acteur Prévention Secours ASD



#### INTERVENANT :

Formateur APS ASD certifié

avec expérience professionnelle dans le secteur



# **DIVISION**

# **MANAGEMENT DE LA**

# **SANTÉ ET LA SÉCURITÉ**

# **AU TRAVAIL**

- FORMATION SALARIE DESIGNÉ COMPÉTENT EN S&ST
- FORMATION ANALYSE DES ACCIDENTS PAR LA MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES
- FORMATION ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- FORMATION CRÉATION ET SUIVI DU DOCUMENT UNIQUE
- FORMATION MANAGEMENT À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL
- FORMATION DES REFERENTS EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL
- FORMATION REDACTION DU PLAN D'ORGANISATION INTERNE (POI)
- FORMATION DES ASSISTANTS DE PRÉVENTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

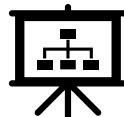




Formations dans le domaine du management des risques



Salarié  
Désigné  
Compétent  
  
Formation  
initiale



Arbre des causes  
  
Formation initiale



Evaluation des  
Risques Professionnels  
  
Formation initiale



Création et suivi  
du Document  
Unique  
  
Formation initiale

Manager la Santé et  
la Sécurité au Travail  
  
Formation initiale



Devenir Référent  
Sécurité au Travail  
  
Formation initiale



Rédaction du Plan  
d'Organisation Interne  
  
Formation initiale



Assistant de Prévention  
de la Fonction Publique  
Territoriale  
  
Formation initiale



Dates des sessions en inter-entreprises : « Cliquez ici pour accéder au calendrier »



# SDC - SALARIÉ DESIGNÉ COMPÉTENT

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques du Réseau Prévention (CNAMTS/INRS)
- Être capable de situer l'entreprise au regard de la prévention des risques
- Être capable de repérer les risques d'atteintes à la santé des salariés.
- Être capable d'identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques
- Être capable de contribuer à la mise à jour des documents Santé et Sécurité au Travail (registres, DUERP, plan de prévention...)
- Être capable de situer son rôle parmi les acteurs internes et externes en Santé et Sécurité au Travail



**TOUT PUBLIC** Durée : 21h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code du Travail
- **Prévention**
  - Les différents enjeux : humains, économiques et financiers
  - Obligation de l'évaluation des risques, transcription dans le DUERP
  - Les différents acteurs de la prévention
- **Le rôle, mission et moyen du salarié désigné compétent**
- **Réaliser un bilan de la situation de son entreprise en santé et sécurité du travail**
- **L'évaluation des risques professionnels et l'analyse de la situation de travail.**
- **Les étapes de la démarche EVRP**
- **Les unités de travail**
- **Les outils d'analyse de la situation de travail (ITAMAMI, 7M, QQOQCP)**
- **La hiérarchisation des risques**
- **Les indicateurs de cotation**
- **Synthèse générale des points principaux de la démarche de prévention**
- **Hiérarchisation des actions de prévention**
- **Plan d'action et plan de prévention**



### ATTRIBUTION FINALE :

Certificat de compétence SDC du réseau Prévention



### INTERVENANT :

Formateur certifié SDC

REGISTRE DES SOINS

N° d'ordre dans le registre	Date d'inscription	Nom et prénom de la victime	Service (UT)	Date	Heure	Lieu	Circstances détaillées (que s'est-il passé ? Comment ? En faisant quoi ? Avec quoi ? -)	Signe des lésions (précisez niveau ou gencive)	Nature des lésions (type de blessure)	Famille de risque (adulte)	Nom et prénom du témoin ou de la première personne avisée	Secouriste ou donneur de soins	Soins effectués	Observations	DAT (O/N)	Arrêt (O/N)	Nbre jour d'arrêt	Evacuation (O/N)	Réserve	Visa Direction
1																				
2																				
3																				
4																				



# ANALYSE DES ACCIDENTS PAR LA METHODE DE L'ARBRE DES CAUSES

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de rédiger un témoignage fidèle et efficace des circonstances d'un accident de travail.
- Être capable d'analyser les accidents et quasi-accidents par la méthode de l'arbre des causes.
- Être capable d'identifier les sources de dysfonctionnement et proposer des actions pour les supprimer. Rédiger un témoignage fidèle et efficace des circonstances d'un accident de travail.
- 



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS** : aucun

### 📋 CONTENUS

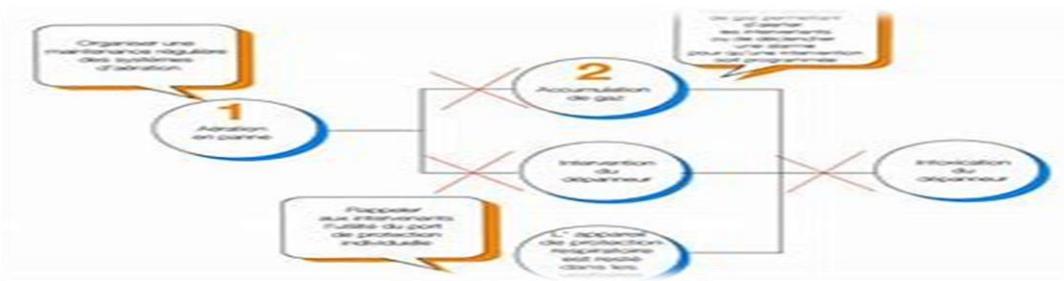
- **Réglementation :**
  - Code du travail
- **Définition du mécanisme de l'accident**
  - Eléments composant la situation de travail,
  - Le mécanisme de l'accident,
  - Les incidents ou presque accidents.
- **Etude de l'accident**
  - Le phénomène accidentel,
  - La place du compte rendu,
  - Ce qu'il faut éviter.
- **L'analyse par l'arbre des causes**
  - Principe,
  - Recueil et enregistrement des témoignages,
  - L'enquête,
  - Construction de l'arbre des causes.
- **Le travail d'enquête et d'investigation**
  - L'objectivité de l'enquête,
  - Les « mots lourds » freinant l'enquête
- **Le recueil des faits**
  - Observation de la situation de travail,
  - Méthode QQOQCP.
- **Le témoignage relatif à l'accident**
  - Vérifier les points importants,
  - Rencontrer les témoins.
- **Constituer un groupe de travail**
  - Pourquoi y recourir ?
  - Composition et fonctionnement.
- **L'établissement du compte rendu**
  - Sa structure,
  - Rédaction du formulaire.
- **Définition du mécanisme de l'accident**
- **L'analyse par l'arbre des causes**
  - Principes de fonctionnement.
- **Recherche des causes et dysfonctionnement**
- **Actions de prévention et mesures à prendre**
  - Immédiate,
  - A moyen et long terme,
  - Transmission sur plusieurs sites

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation

### 👤 INTERVENANT :

Formateur Expert en Prévention des Risques





# EvRP : ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de préparer et engager la démarche EvRP dans le respect des bonnes pratiques du Réseau prévention
- Être capable de conduire et mettre en œuvre la démarche EvRP



**TOUT PUBLIC** Durée : 21h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » selon le référentiel national dispensée soit par l'INRS dans le dispositif d'auto-formation @01001 ou par les CARSAT

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code du Travail
  - Obligation de la tenue d'un Document Unique d'Evaluation des Risques et de sa mise à jour (2001)
  - Circulaire n°06DRT du 18 avril 2002
  - Document de Référence de l'Assurance Maladie Risques Professionnels INRS Dispositif de formation « Evaluer les risques professionnels »
  -
- **La démarche d'évaluation des risques professionnels et ses enjeux**
- **La communication**
- **Les acteurs internes et externes**
- **Les notions liées aux situations dangereuses**
- **Les aspects réglementaires**
- **La situation de sa propre entreprise dans la démarche EvRP.**
- **Le recueil d'informations**
- **L'analyse des situations dangereuses**
- **Le Document Unique d'Evaluation des Risques et la formalisation de la démarche d'évaluation des risques professionnels (jusqu'aux propositions d'actions de prévention adaptées)**
- **Restitution des travaux de l'intersession**
- **Le suivi de l'EvRP.**

### 📃 ATTRIBUTION FINALE :

Certificat de compétences du réseau Prévention

### 👤 INTERVENANT :

Formateur certifié EvRP/SDC



Evaluation des risques  
professionnels

# CRÉATION ET SUIVI DU DOCUMENT UNIQUE

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de situer la prévention des risques professionnels dans un cadre législatif
- Être capable de mettre en place une politique de prévention et être capable de formaliser dans un document les résultats de l'évaluation des risques professionnels
- Être capable de mettre en place un plan d'action pour améliorer la santé et la sécurité au travail des salariés.



+ d'info & tarifs

**TOUT PUBLIC** Durée : 21h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation**
  - Code du travail
- **Création d'un groupe de travail**
  - Recueil de données en amont
  - Cartographie de synthèse (classer les risques)
- **L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS :**
- **Identifier les risques :**
  - Repérer tous les risques auxquels peuvent être exposés les salariés dans le cadre de leurs missions.
- **Les principaux risques :**
  - Risques présents dans l'ED 840 de l'INRS
  - Cas particulier : Co activité, ATEX, risques psycho-sociaux
- **Classer les risques : Cartographie de synthèse**
  - La classification des risques permet d'estimer leur importance et de les hiérarchiser.
- **Les principaux critères :**
  - La fréquence d'exposition des salariés aux dangers
  - Le nombre de salariés concernés par poste métier ou lieu de travail
  - La gravité des dommages potentiels.
- **Dans le cadre de la sécurité collective :**
  - Les équipements de protection collective
  - L'affichage obligatoire
  - La signalisation dans l'entreprise
  - La mise en conformité des équipements.
- **Dans le cadre de la sécurité individuelle :**
  - Les équipements de protection individuelle.
  - Les formations obligatoires.
- **Transcrire les risques dans un document :**
  - Rédiger, organiser le suivi et l'évolution du document unique
  - Construire le plan d'action et le suivre
  - Planifier les actions

**📃 ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur Expert en Prévention des Risques / IPRP





# MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de situer son rôle parmi les acteurs internes et externes en Santé et Sécurité au Travail
- Être capable de repérer les risques d'atteintes à la santé des salariés
- Être capable d'observer et d'analyser la situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- Être capable de connaître les différentes protections individuelles



**TOUT PUBLIC** Durée : 7h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRÉ-REQUIS** : aucun

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code du Travail
  - L'implication du Code Civil et Pénal en entreprise
  - Les responsabilités
- **La prévention**
  - La prévention des risques (enjeux, acteurs, AT/MP, ...)
  - Echanges sur les pratiques de l'entreprise
  - Le Mécanisme d'apparition du dommage
  - Les principes généraux de prévention
  - Anatomie/physiologie/pathologie
  - Les limites du fonctionnement du corps
  - L'analyse de poste de travail par la mise en place de méthodologie (ITAMAMI, QQOCQP, Fiche d'observation et d'analyse)
- **Les Equipements de Protection Individuel**
  - Echanges sur EPI
  - Explications des normes
- **Les Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Effort**
  - Les « gestes et postures »
  - Les échauffements et étirements

**ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**INTERVENANT :**  
Formateur Expert en prévention des risques / IPRP





# RÉFÉRENT SÉCURITÉ AU TRAVAIL

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques du Réseau Prévention (CNAMTS/INRS)
- Être capable de situer l'entreprise au regard de la prévention des risques
- Être capable de repérer les risques d'atteintes à la santé des salariés
- Être capable d'identifier des mesures de préventions à partir de l'valuation des risques
- Être capable de contribuer à la mise à jour des documents Santé et Sécurité au Travail (register, DUERP, plan de prévention...)
- Être capable de situer son rôle parmi les acteurs internes et externes en Santé et Sécurité au Travail



 **TOUT PUBLIC** Durée : 35h00 1 à 10 apprenants

 **INTER-ENTREPRISE : NON**

**PRÉ-REQUIS :** aucun

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Code du Travail
  - Loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011
- **Les différents enjeux : humains, économiques et financiers**
- **Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux**
- **Les différents niveaux de prévention :**
- **Les principes généraux de prévention**
- **La connaissance des risques professionnels**
- **Les différents acteurs de la prévention**
- **Le rôle du référent sécurité au travail**
- **Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations en Santé et Sécurité au Travail**
- **La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place d'un plan d'action**



### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



### INTERVENANT :

Formateur Expert en prévention des risques / IPRP



# RÉDACTION DU POI

## PLAN D'ORGANISATION INTERNE FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de définir et d'établir son plan d'organisation interne.
- Être capable de gérer une situation de crise



**TOUT PUBLIC** Durée : 14h00 1 à 8 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

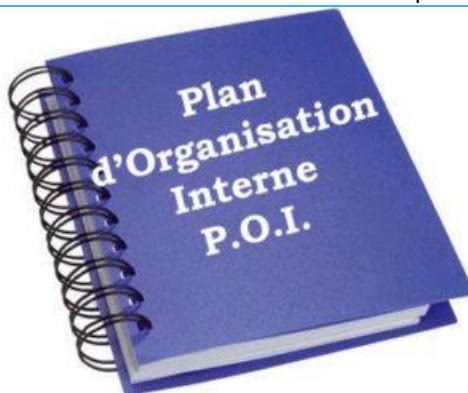
**PRÉ-REQUIS :** Aucun

### 📋 CONTENUS

- Enjeux et intérêts d'un plan d'urgence.
- Le contexte réglementaire et normatif des plans d'urgence.
- Définition d'une structure de gestion de crise
- La cellule de crise, un organe décisionnel :
  - Composition, compétences des acteurs (Directeur des Opérations Internes (D.O.I.), Chef des Opérations de Secours (C.O.S.)
  - Directeur des Opérations de Secours (D.O.S.)
  - Des compétences terrain (accueil secours, responsables EVAC, EPI),
  - Un appui extérieur : services de secours (sapeurs-pompiers, gendarmerie).
- Définition d'outils :
  - Fiches réflexes,
  - Procédures
  - Rôles
  - Prerogatives et moyens intérieurs/extérieurs dans la mise en place de sécurité),
  - Identifier les scénarios à mettre en œuvre dans le cadre d'un P.O.I.
- Pratique
  - Visite de l'établissement
  - Gestion d'une situation de crise (mise en place de la structure du pc)

**ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**INTERVENANT :**  
Formateur Expert en Sécurité Incendie





# ASSISTANT DE PRÉVENTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

**FORMATION INITIALE (3 jours + 2 jours)**

## ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de mettre en forme ses observations, rédiger des rapports, contribuer à la mise en place de projets de prévention
- Être capable de contribuer à la recherche de solutions pratiques aux difficultés rencontrées en collaboration avec le médecin de prévention, l'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI), Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
- Être capable de mettre en place des formations et sensibilisations
- Être capable de connaître la réglementation, les principes de prévention, les risques professionnels, les métiers exercés dans sa collectivité, le fonctionnement de celle-ci
- Être capable de développer une stratégie pour prendre sa place dans une relation transverse et interdisciplinaire au sein de la collectivité
- Être capable de rédiger la synthèse des observations faites dans le registre de santé et de sécurité au travail



**TOUT PUBLIC** Durée : 35h00 2 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

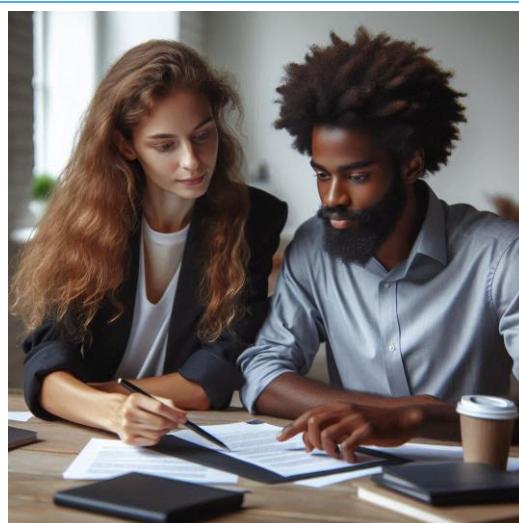
**PRÉ-REQUIS :** avoir été nommé ou désigné par son autorité d'emploi

## 📋 CONTENUS

- La prévention et ses enjeux
- La réglementation dans la FPT
- Les acteurs internes et externes
- Rôles et missions de l'AP
- Les Bases de la prévention
- Les risques professionnels
- Le DUERP
- Les registres obligatoires
- Les documents conseillés
- Les formations Obligatoires
- L'affichage obligatoire
- Le harcèlement (Moral, sexuel)
- Les vérifications périodiques
- Les EPI
- Les Fiches de données de sécurité (FDS)
- Les méthodes de l'EvrP
  - A priori
  - A postériori
- Les plans de Prévention
- Le permis de feu
- Faits et opinions
- Les 5 pourquoi
- L'arbre des causes
- Mise en situation pratique
- Focus TMS
- Évaluation finale

**📜 ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur expert en prévention des risques





# DIVISION

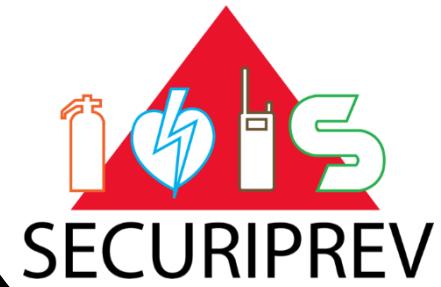
# FORMATIONS DE FORMATEUR

**FORMATEUR DES DISPOSITIFS HABILITES DU RESEAU PREVENTION**

**FORMATEUR INTERNE OU INDEPENDANT**

**FORMATEUR SALARIE DES ORGANISMES DE FORMATION**

**FORMATEUR INTERVENANT SUR UN DOMAINE SPECIFIQUE**



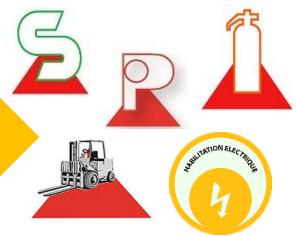
**Jean-Laurent DENNERY**

Directeur Général

Coordinateur de la Division Formation de Formateurs



## Formation de Formateurs



### Formations dans le domaine du Formateur Interne ou Externe



Animateur en sensibilisation des risques de la manutention de personne

Formation initiale



Animateur en sensibilisation des risques de la manutention de charge

Formation initiale



Formateur incendie et évacuation

Formation initiale



Formateur interne en autorisation de conduite

Formation initiale



Formateur PRAP IBC

Formation initiale



MAC Formateur PRAP IBC

Maintien et actualisation des compétences



Formateur SST

Formation initiale



MAC Formateur SST

Maintien et actualisation des compétences



Formateur HOBO HFBF et AIPR

Formation initiale



Dates des sessions en inter-entreprises : « Cliquez ici pour accéder au calendrier »



# DEVENIR ANIMATEUR EN SENSIBILISATION DES RISQUES A LA MANUTENTION DE PERSONNES

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de sensibiliser les apprenants sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions de personnes.



▢ TOUT PUBLIC   Durée : 21h00   1 à 10 apprenants

▢ INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier

**PROFIL :** Toutes les personnes appelées à animer des formations internes aux risques de la manutention des personnes

### 📋 CONTENUS

- **Les bases de la pédagogie :**
  - Savoir passer son message
  - Utiliser de manière pertinente les outils pédagogiques
  - Présentation et objectifs
- **Réglementation**
  - Code du Travail
  - Code de la Sécurité Sociale
  - Code Pénal
  - Code Civil
- **Les accidents du travail,**
- **Prévention**
  - Anatomie, physiologie
  - Présentation des différents gestes
  - L'homme et le poste de travail
  - Manipulations pratiques
  - Signes anormaux



▢ **ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

▢ **INTERVENANT :**  
Formateur de Formateur GPMM



# DEVENIR ANIMATEUR EN SENSIBILISATION DES RISQUES A LA MANUTENTION DE CHARGES

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de sensibiliser les apprenants sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions de charges diverses en lien avec leur activité de travail.



**TOUT PUBLIC** Durée : 21h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PROFIL :** Toutes les personnes appelées à animer des formations internes aux risques de la manutention des charges

### 📋 CONTENUS

- Les bases de la pédagogie :**
  - Savoir passer son message
  - Utiliser de manière pertinente les outils pédagogiques
  - Présentation et objectifs
- Réglementation**
  - Code du Travail
  - Code de la Sécurité Sociale
  - Code Pénal
  - Code Civil
- Les accidents du travail,**
- Prévention**
  - Anatomie, physiologie
  - Présentation des différents gestes
  - L'homme et le poste de travail
  - Manipulations pratiques
  - Signes anormaux



**ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**INTERVENANT :**  
Formateur de Formateur GP



# DEVENIR FORMATEUR EN SÉCURITÉ INCENDIE ET ÉVACUATION

## FORMATION INITIALE

### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques à la prévention et à la lutte contre les incendies dans l'établissement en vue de les mettre en application lors de formations pour des apprenants.
- Être capable d'acquérir ou développer les bases de l'andragogie.
- Être capable de concevoir un support pédagogique adapté.



**TOUT PUBLIC Durée : 35h00 1 à 10 apprenants**

**INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

**PRE REQUIS :** Une maîtrise des bases en informatique serait un plus pour la conception des outils pédagogiques

### 📋 CONTENUS

- **Réglementation :**
  - Art R 4227-28 du CT
  - Art R 4227-38 du CT
  - Art R4141-11 du CT
  - La réglementation APSAD nécessaire
- **La théorie du feu :**
  - Les causes,
  - Le triangle du feu,
  - Les classes de feu,
  - Les modes de propagation du feu.
  - Combustion des solides, liquides (point éclair) et gaz (limite inférieur et supérieur d'inflammabilité)
  - Les agents extincteurs,
  - Les procédés d'extinction.
- **Comportement au feu des matériaux et des éléments de construction**
  - Sensibilisation aux Euro classes.
- **Les fumées et leurs effets sur l'homme,**
  - Conduite à tenir face à une personne brûlée ou intoxiquée par des fumées.
- **Sensibilisation aux principes de désenfumage**
  - Balayage, hiérarchie des pressions, naturel, mécanique.
- **Les moyens d'extinction :**
  - Les différents types d'extincteurs,
  - R.I.A.
  - Principe de fonctionnement, □ Leurs localisations (règle R4 e R5 de l'A.P.S.A.D) mises en œuvre.
- **Evacuation**
  - Rôle de guide file, serre file, point de rassemblement, B.A.E.S.
  - Organisation de l'évacuation
- **Partie pratique**
  - Exercices d'extinction sur feux réels avec les R.I.A.
- **Visite de site**
  - Analyse des exercices
- **Axes d'améliorations données par le formateur**
  - Axes d'améliorations données par le formateur



**📝 ATTRIBUTION FINALE :**  
Attestation individuelle de formation

**👤 INTERVENANT :**  
Formateur SSIAP2 minimum



## DEVENIR FORMATEUR PRAP IBC

### PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LES DOMAINES DE L'INDUSTRIE, DU BTP, DU COMMERCE ET DES ACTIVITES DE BUREAU

#### FORMATION INITIALE

##### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'élaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement
- Être capable d'observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Être capable d'organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique



**TOUT PUBLIC** Durée : 70h00 1 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

**PRE REQUIS :** Attestation de réussite de l'autoformation des bases en prévention de l'e-learning de l'INRS ou en CARSAT

##### CONTENUS

- Présentation de la formation de formateur PRAP
- Formation générale à la prévention
- Connaissance de l'entreprise son organisation dans la prévention des risques des TMS
- Appropriation des documents de références et des aides pédagogiques
- Préparation d'une session de formation PRAP
- Appropriation d'une stratégie pédagogique spécifique à la prévention des risques liés à l'activité physique
- Conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à l'enseignement des différentes actions du PRAP
- Conduite de l'évaluation des PRAP
- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- Les facteurs de risques et de sollicitation
- Identifier les composantes d'une situation de travail
- L'analyse des déterminants
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites et les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la manutention



##### ATTRIBUTION FINALE :

Certificat de compétence de Formateur PRAP IBC

##### INTERVENANT :

Formateur de Formateur PRAP IBC certifié



# MAINTENIR SES COMPÉTENCES DE FORMATEUR PRAP IBC

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LES DOMAINES DE  
L'INDUSTRIE, DU BTP, DU COMMERCE ET DES ACTIVITES DE BUREAU  
FORMATION CONTINUE

## ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'élaborer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou de l'établissement
- Être capable d'observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Être capable d'organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique



 **TOUT PUBLIC** Durée : 21h00 1 à 10 apprenants

 **INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

### PRE REQUIS :

Attestation de réussite de l'autoformation des bases en prévention de l'e-learning de l'INRS ou en CARSAT  
Être titulaire du certificat de compétence de formateur PRAP IBC

## 📋 CONTENUS

- Présentation de la formation de formateur PRAP
- Retour d'expérience
- Test de positionnement
- Mise à jour des changements réglementaires
- Création d'un projet de formation
- Création d'un déroulé pédagogique sur une séquence donnée
- Mise en œuvre d'animation de séquence de formation
- Epreuve certificative



### ATTRIBUTION FINALE :

Certificat de compétence de Formateur PRAP IBC



### INTERVENANT :

Formateur de Formateur PRAP IBC certifié



# DEVENIR FORMATEUR SST

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

### FORMATION INITIALE

#### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'accompagner l'entreprise dans sa demande de formation de SST, intégrée à sa démarche de prévention des risques professionnels
- Être capable de concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation SST



**TOUT PUBLIC** Durée : 56h00 5 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE** : consultez notre calendrier

#### PRE REQUIS :

Attestation de réussite de l'autoformation des bases en prévention de l'e-learning de l'INRS ou en CARSAT  
Être titulaire du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour de formation continue

#### CONTENUS

- Présentation de la formation de formateur SST
- Formation générale à la prévention
- Connaissance de l'entreprise son organisation des secours et ses risques
- Appropriation des documents de références et des aides pédagogiques
- Préparation d'une session de formation SST
- Appropriation d'une stratégie pédagogique spécifique au Sauvetage Secourisme du travail
- Conduite des apprentissages pédagogiques relatifs à l'enseignement des différentes actions du SST
- Conduite de l'évaluation des SST
- Conception d'une séquence d'un déroulé pédagogique
- Epreuves certificative



#### ATTRIBUTION FINALE :

Certificat de compétence de Formateur SST

#### INTERVENANT :

Formateur de Formateur SST certifié



# MAINTENIR SES COMPÉTENCES DE FORMATEUR SST

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

### FORMATION CONTINUE

#### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'accompagner l'entreprise dans sa demande de formation de SST, intégrée à sa démarche de prévention des risques professionnels
- Être capable de concevoir, organiser, animer et évaluer une action de formation SST



**TOUT PUBLIC** Durée : 21h00 5 à 10 apprenants

**INTER-ENTREPRISE :** consultez notre calendrier

#### PRE REQUIS :

Attestation de réussite de l'autoformation des bases en prévention de l'e-learning de l'INRS ou en CARSAT  
Être titulaire du certificat de formateur de sauveteur secouriste du travail

#### 📋 CONTENUS

- Retour d'expérience
- Test de positionnement
- Mise à jour des changements réglementaires
- Création d'un synopsis
- Création d'un déroulé pédagogique sur une séquence donnée
- Mise en œuvre d'animation de séquence de formation
- Epreuve certificative



#### ATTRIBUTION FINALE :

Certificat de compétence de Formateur SST



#### INTERVENANT :

Formateur de Formateur SST certifié



# DEVENIR FORMATEUR EN HABILITATION ÉLECTRIQUE ET AIPR

## POUR LES NIVEAUX H0BO / HFBF / OPÉRATEUR / ENCADRANT / CONCEPTEUR

### FORMATION INITIALE

#### COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques à la préparation en vue de l'habilitation électrique indice F en vue de les mettre en application lors de formations pour des apprenants.
- Être capable d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux en vue de les mettre en application lors de formations pour des apprenants.
- Être capable d'acquérir ou développer les bases de l'andragogie.
- Être capable de concevoir un support pédagogique adapté



**TOUT PUBLIC**   **Durée : 35h00**   **1 à 8 apprenants**

**INTER-ENTREPRISE : consultez notre calendrier**

#### PRE REQUIS :

Attestation de réussite de l'autoformation des bases en prévention de l'e-learning de l'INRS ou en CARSAT

Être titulaire d'un certificat ou titre de formateur à jour de formation continue

#### CONTENUS

##### ▪ Réglementation

- Art R. 554-31 du code de l'environnement
- Art 20 à 22 et article 25 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié
- Arrêté du 15 décembre 2015
- Arrêté du 29 octobre 2018
- Arrêté du 18 décembre 2018
- Arrêté du 15 janvier 2019
- NF C 18 -510/A1
- Art R 4544-9 du code du travail
- Art R4544-10 du code du travail
- Décret n° 2010-1118 du 22 Septembre 2010

##### ▪ Module AIPR : Opérateur

- Identifier les différents types de réseaux (souterrains, aériens et subaquatiques)
- Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles
- Mettre en œuvre et adapter les mesures de protections collective et individuelle applicable à la situation
- Identifier les affleureurs des réseaux, le marquage piquetage et les dispositifs avertisseurs
- Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable
- Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitude de localisation des réseaux
- Maintenir en l'état le marquage-piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier
- Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident (appliquer la règle des « 4 A »)
- Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques
- Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissées sous tension, ou leurs fourreaux.

##### ▪ Module AIPR : Encadrant

- Respecter et faire respecter les prescriptions, recommandations liées aux différents réseaux
- Analyser les récépissés des DICT et appliquer les recommandations spécifiques au chantier
- Analyser le plan des réseaux pour préparer son intervention
- Définir et mettre en œuvre les moyens de protection collective et individuelle
- Vérifier les autorisations d'intervention à proximité des réseaux du personnes mis à disposition
- Adapter les moyens et techniques d'exécution aux risques d'endommagement spécifiques au chantier
- Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter, si besoin, le responsable de projet
- Appliquer les règles d'arrêt de chantier
- Maintenir un accès aux ouvrages de mise en sécurité des réseaux
- Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage
- Préparer les éléments nécessaires au recollement cartographique.

##### ▪ Module AIPR : Concepteur

- Identifier les rôles, les missions et les responsabilités de chacun
- Prescrire les mesures de prévention correspondantes aux risques liés aux réseaux de l'élaboration du projet à la fin de l'exécution des travaux,
- Engager les procédures adaptées à la spécificité d'un projet
- Appliquer les procédures de prévention en amont et en cours de chantier
- Vérifier avec l'exécutant des travaux, la prise en compte des consignes lors du démarrage du chantier
- Analyser la situation et appliquer la procédure correspondante en cas d'anomalie ou de dommage.

**■ Prévention du risque électrique :**

- Les grandeurs électriques telles que puissance, résistance, surintensité, surcharge.
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme électrisation, électrocution, brûlure)
- Citer les zones environnements Donner les différents domaines de tension
- Connaître les principaux matériels électriques souterrains des domaines de tension BT et HT (câbles, accessoires...)
- Enoncer les risques spécifiques aux chantiers autours de canalisation électriques isolées enterrées
- Décrire le principe d'une habilitation et donner la définition des symboles d'habilitation nécessaires pour les travaux concernant les canalisations électriques isolées enterrées
- Citer les opérations concernées, les modes opératoires et les consignes à appliquer par les habilités symbole BF-HF
- Connaître la procédure à appliquer lors d'un endommagement d'une canalisation électrique isolée enterrée.

**■ Module chargé de chantier de travaux d'ordre non électrique en fouilles**

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les opérations d'ordre non électrique dans les zones d'environnement de canalisations électriques isolées enterrées.
- Nommer les limites de l'habilitation symbole BF-HF pour l'exécutant et le charge de chantier
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

**■ Module Création, animation, validation pédagogique**

- Les bases du déroulé pédagogique
- Création d'un déroulé pédagogique par les apprenants sur la méthodologie choisie
- Création d'un support pédagogique.
- Présentation des outils pédagogiques existants
- Mise en application des séquences écrites : Partie théorique / Partie pratique
- Correction par le formateur de formateur
- Mise en application, animation de séquence pédagogique
- Validation et certification

**ATTRIBUTION FINALE :**

Attestation individuelle de formation

**INTERVENANT :**

Formateur Expert en Habilitation Electrique/AIPR



# DEVENIR FORMATEUR EN AUTORISATION DE CONDUITE INTERNE

## SELON LES RECOMMANDATIONS DE LA CNAMTS CONCERNÉES

### FORMATION INITIALE

#### ⌚ COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de préparer, animer et évaluer des actions de formation en entreprise liées à la conduite en sécurité des engins de manutention en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur



▮ TOUT PUBLIC Durée : 35h00 1 à 8 apprenants

▮ INTER-ENTREPRISE : non concerné

#### PRE REQUIS :

- Aptitude médicale à la conduite d'engins délivrée par la médecine du travail  
Être titulaire des CACES de l'ensemble des recommandations nécessaires à dispenser

#### 📋 CONTENUS

- **Perfectionnement technique**
  - Préparation à l'autorisation de conduite interne
  - Les objectifs et les étapes de la formation
  - La réglementation relative à la conduite des engins de manutention
  - Les principales caractéristiques technologiques des engins concernés
  - Les règles de sécurité liées à l'utilisation des engins concernés
  - Vérification des acquis réglementaires, technologiques et sécuritaires
  - Pédagogie appliquée
  - Notions de pédagogie
  - Exercices d'animation
- **Préparation des supports de cours à nous retourner pour validation avant étape suivante**
  - Co-animation de 2 sessions de préparation à l'autorisation de conduite interne



#### ATTRIBUTION FINALE :

Attestation individuelle de formation



#### INTERVENANT :

Formateur CACES



# DIVISION

# EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT

PRESTATIONS ET MISSIONS IPRP

PRESTATION ET MISSIONS ERP/ERT



Jean-Laurent DENNERY, IPRP, Directeur Général de SECURIPREV





## Mission dans le domaine de l'expertise et l'accompagnement en prévention



Mission référent  
Santé Sécurité au  
travail



Rédaction du  
document unique



Rédaction du livret  
d'accueil sécurité



Mission d'Audit  
Diagnostic  
Prévention



Mission d'audit  
documentaire



Mission analyse AT  
et Contentieux



# MISSION RÉFÉRENT SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL EXTERNALISÉ

## FORMULES IPRP

### Ⓐ A PROPOS

- L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise
- A défaut, si les compétences dans l'entreprise ne permettent pas d'organiser ces activités, l'employeur peut faire appel aux intervenants en prévention des risques professionnels (« IPRP ») dûment enregistrés auprès de l'autorité administrative disposant de compétences dans le domaine de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.
- Ainsi les experts prévention de SECURIPREV, en sa qualité d'IPRP, sont à même de remplir cette mission pour vous et vous accompagner dans votre démarche de prévention des risques professionnels, que ce soit à Lille et ses environs, mais aussi sur la France entière



▮ TOUT DOMAINE

Durée :  
à définir

Administration par  
comité de pilotage

▮ CALENDRIER : à planifier

PRÉ-REQUIS : aucun



### NOS DOMAINES D'EXPERTISES

- Analyse déclaration MP en liaison avec la CARSAT
- Evaluation des risques professionnels
- Analyse de postes de travail
- Veille réglementaire de la santé au travail
- Evaluation des actions de formations
- Diagnostic de l'entreprise
- Etablissement ou révision des documents
- DUERP
- Notice de sécurité
- Accessibilité
- Affichages légaux
- Sécurité Incendie
- Conformité des locaux
- Vérifications des moyens de secours adaptés
- Formations
- Analyse AT

### Découvrez nos autres prestations en tant qu'expert IPRP

- Rédaction du document unique
- Rédaction du livret d'accueil sécurité
- Mission d'audit diagnostic prévention
- Mission d'audit documentaire
- Mission analyse AT et contentieux



ATTRIBUTION FINALE :  
Rapport d'intervention



INTERVENANT :  
Expert IPRP agréé



# RÉDACTION DU DOCUMENT UNIQUE

## MISSION D'EXPERTISE

### ⌚ A PROPOS

- Depuis 2001, le code du travail (art R4121-1 et suivant) indique que tout employeur, quelle que soit la taille de l'entreprise mais à partir de 1 salarié dans l'effectif, doit mettre en place une évaluation des risques professionnels de son entreprise et doit le formaliser, dans la forme qu'il le souhaite, dans le document unique, appelé DU ou DUERP.
- Il doit être mis à jour :
  - Chaque année
  - Lors d'une modification des conditions de santé ou de sécurité
  - Lors de l'apparition d'un nouveau risque dans une unité de travail
  - A l'issue d'une atteinte à la santé (accident du travail ou maladie professionnelle) survenue dans l'entreprise afin d'éviter la reconduction



**🕒 TOUT ÉTABLISSEMENT    Groupe de travail    🗓 Dates et modalités spécifique à chaque établissement**

Durée : à définir avec l'expert selon la typologie de l'entreprise

### 📋 LE CONTENU

- Animation d'un groupe de travail désigné par l'entreprise
- Le groupe de travail accompagné par l'expert effectue le recensement des risques dans chacune des unités de travail.
- L'expert étudie le recensement des risques de l'établissement par
  - L'observation des lieux, des conditions et équipements de travail,
- Échanges avec les salariés sur chaque unité de travail,
- L'étude documentaires relatifs à la sécurité dans l'établissement
- L'expert effectue la saisie du DUERP, avec la possibilité de la refonte complète du document mettant en avant une simplicité de lecture et d'utilisation
- Apporte son expertise sur la mise en place du PAPPIACT
- Restitution du document final par le biais d'une réunion commenté par l'expert

### 📋 ATTRIBUTION FINALE :

Document évaluation des risques professionnels

### 👤 INTERVENANT :

Expert IPRP agréé





# RÉDACTION DU LIVRET D'ACCUEIL SÉCURITÉ

## MISSION D'EXPERTISE

### ⌚ A PROPOS

- Tout salarié qui intègre une entreprise doit recevoir un accueil sécurité de la part de son employeur, et ce afin de le prévenir de tous les risques existants et prit en compte dans l'évaluation de ces risques professionnels par le dirigeant.
- Afin de lui remettre une synthèse de cet accueil, l'équipe de préventeur de SECURIPREV vous propose ses compétences afin de réaliser, actualiser ou perfectionner votre livret d'accueil sécurité personnalisé que ce soit sur Lille ou partout en France.
- Consignes de sécurité, notification des différents règlements et affichage, le contenu de votre livret d'accueil sécurité sera totalement en adéquation avec votre site et votre activité, pas de copier-coller, que du travail adapté.



**▮ TOUT ÉTABLISSEMENT    Groupe de travail    ┌ Dates et modalités spécifique à chaque établissement**  
**Durée : à définir avec l'expert selon la typologie de l'entreprise**

### 📋 LE CONTENU

- Étude du DUERP de l'établissement
- Création de la charte graphique du livret d'accueil sécurité
- Création du contenu du livret d'accueil sécurité
- Restitution du document final par le biais d'une réunion commenté par l'expert

**─ ATTRIBUTION FINALE :**  
Livre d'accueil sécurité

**─ INTERVENANT :**  
Expert IPRP agréé





# AUDIT DIAGNOSTIC PRÉVENTION

## MISSION D'EXPERTISE

### ⌚ A PROPOS

- Vous êtes confrontés à une augmentation de vos accidents du travail ou de vos maladies professionnelles ? Vous avez effectué des changements importants dans vos processus de fabrication ou de fonctionnement ? Vous avez modifié l'implantation de votre site ? Et si cela avait eu un impact sur les risques de vos collaborateurs ?
- Dans le cadre de ses missions de préventeur en risque professionnel, reconnu dans le cadre de son agrément d'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) et de son engagement dans le réseau de la CARSAT Hauts de France, l'équipe de SECURIPREV vous propose d'établir un audit diagnostic prévention pour faire le point sur votre situation et vous permettre de définir un plan d'action efficient dans la mise en place de votre démarche de prévention, que ce soit à Lille ou en France.



**🕒 TOUT ÉTABLISSEMENT    Groupe de travail    📆 Dates et modalités spécifiques à chaque établissement**  
**Durée : à définir avec l'expert selon la typologie de l'entreprise**

### 📋 LE CONTENU

- Étude du DUERP de l'établissement
- Études des documents réglementaires
- Étude et visite de site
- Etude des postes de travail en vision PRAP
- Création d'un rapport d'audit diagnostic
- Réunion de travail, apporter son expertise sur la mise en place d'un plan d'action
- Restitution du rapport d'audit
- Un suivi peut être organisé dans le cadre d'une mission IPRP

**📋 ATTRIBUTION FINALE :**  
Rapport d'audit et diagnostic

**👤 INTERVENANT :**  
Expert IPRP agréé





# AUDIT DOCUMENTAIRE

## MISSION D'EXPERTISE

### ⌚ A PROPOS

- Affichage obligatoire, document unique, registres divers et variés (personnel, sécurité, AT/MP, accidents bénins, ...), plans, notices, VGP, ... autant de documents réglementaires à détenir ou à remplir correctement pour être en conformité avec les textes en vigueur.
- Vous souhaitez une étude personnalisée de votre situation ? un état des lieux pertinent et objectif de l'existant pour établir votre plan d'action prévention ?
- L'équipe de préventeur de SECURIPREV vous propose ses compétences afin de réaliser un audit documentaire de votre structure que ce soit à Lille ou partout en France.



+ d'info & tarifs

👤 TOUT ÉTABLISSEMENT    Groupe de travail    🗓 Dates et modalités spécifique à chaque établissement

Durée : à définir avec l'expert selon la typologie de l'entreprise

### 📋 LE CONTENU

- Analyse des documents obligatoires en fonction de la typologie de l'établissement
- Saisie des documents obligatoires en conformité avec la réglementation en vigueur
- Possibilité d'étude personnalisée / État des lieux
- Possibilité de suivi dans le cadre d'une mission IPRP
- Création du rapport d'audit documentaire
- Restitution du rapport

📋 ATTRIBUTION FINALE :  
Rapport d'audit documentaire

👤 INTERVENANT :  
Expert IPRP agréé



# ANALYSE AT ET CONTENTIEUX

## MISSION

### ⌚ A PROPOS

- A la suite d'un accident du travail ou de la demande de reconnaissance d'une maladie professionnelle, un employeur a la possibilité d'émettre une réserve quant au caractère professionnel de l'évènement.
- Il faut savoir qu'une procédure est possible pour contester, si bien entendu le fait n'est réellement pas imputable à l'employeur.
- Organisme de formations professionnelles près de Lille, SECURIPREV peut vous accompagner dans la démarche d'analyse de l'accident de travail et la gestion du contentieux avec les institutions concernées (notamment auprès du Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles, du Comité de recours Amiable de la Sécurité Sociale ou en vue de la transmission à un avocat pour le Tribunal des Affaires de la Sécurité Sociale).



**🕒 TOUT ÉTABLISSEMENT    Groupe de travail    🗓 Dates et modalités spécifique à chaque établissement**  
**Durée : à définir avec l'expert selon la typologie de l'entreprise**

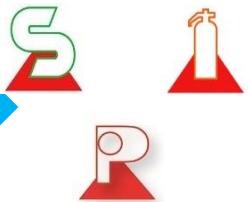
### 📋 LE CONTENU

- Analyse de l'accident ou de la maladie professionnelle
- Recueil des données de contestations
- Assemblage du dossier de contestation de l'AT ou de la MP
- Accompagnement du suivi de retour de la contestation

**📋 ATTRIBUTION FINALE :**  
Rapport d'audit documentaire

**👤 INTERVENANT :**  
Expert IPRP agréé





## Mission dans le domaine de l'expertise et l'accompagnement en sécurité



Mission Mise en conformité incendie



Mission rédaction du plan d'organisation interne (POI)



Mission  
accessibilité



Mission rédaction des procédures d'évacuation



Mission  
Accompagnement  
Commission de sécurité



# MISE EN CONFORMITÉ INCENDIE

## MISSION D'EXPERTISE

### À PROPOS

- Vous souhaitez vérifier si vos locaux sont en conformité avec la réglementation en vigueur selon votre type de structure ou d'activité ? Que vous soyez un établissement recevant du public (ERP) ou des travailleurs (ERT), vous avez l'obligation par le code du travail, le code de la construction ou les règles de l'ICPE d'équiper votre lieu de travail en moyens de secours ou équipements spécifiques.
- Notre équipe d'expert en sécurité incendie vous établira un diagnostic complet et précis sur ces obligations sous la forme d'un rapport détaillé.
- Vous pourrez également nous solliciter pour la mise en place de ces prescriptions ou les confier à votre prestataire habituel.
- Avec SECURIPREV, votre expert Prévention Incendie sur Lille et ses environs, mais aussi sur la France entière, vous aurez la garantie d'un professionnel sérieux, tout est justifié, tout est précisé, si c'est obligatoire ou préconisé.



**TOUT DOMAINE**

**Durée :**  
à définir

**Audit et restitution**  
sur site

**CALENDRIER : nous consulter**

**PRÉ-REQUIS :** aucun



### LE CONTENU

- Visite du site
- Étude des plans de l'établissement
- Étude et analyse des divers registres et documents nécessaire à la mise en conformité
- Recherche réglementaire en fonction de votre établissement (ERP/ ERT)
- Rédaction d'un rapport d'audit
- Préconisation des modifications installation à mettre en œuvre
- Réunion explicative des divers points relevés



### ATTRIBUTION FINALE :

Rapport de mise en conformité



### INTERVENANT :

Expert en sécurité incendie SSIAP 3





# RÉDACTION DE LA NOTICE D'ACCÉSIBILITÉ

## MISSION D'EXPERTISE

### ⌚ A PROPOS

- Vous êtes un établissement recevant du public (ERP) et vous êtes donc soumis à l'arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement.
- Notre équipe d'expert en accessibilité vous établira un diagnostic complet et précis sur ces obligations sous la forme d'un rapport détaillé, ainsi que la notice nécessaire à la demande de travaux auprès de la municipalité.
- Avec SECURIPREV, votre expert Prévention et Accessibilité des ERP sur Lille et ses environs, mais aussi sur la France entière, vous aurez la garantie d'un professionnel sérieux, qui vous indiquera les obligations et les préconisations.



**👤 TOUT ÉTABLISSEMENT    Groupe de travail    🗓 Dates et modalités spécifique à chaque établissement**  
**Durée : à définir avec l'expert selon la typologie de l'entreprise**

### 📋 LE CONTENU

- Étude de votre besoin
- Visite de votre établissement
- Analyse des besoins d'aménagement en fonction des aspects réglementaire imposé à votre établissement
- Rédaction de la notice d'accessibilité, dossier permettant de vérifier la conformité du projet avec les règles d'accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite, adressé à la Direction Départementale des Territoires (DDT 89)
- Établissement des plans si besoin
  - Plan de situation
  - Plan côté dans les 3 dimensions (longueur, largeur, hauteur), à une échelle adaptée représentant les aménagements extérieurs
  - Plan côté dans les 3 dimensions (longueur, largeur, hauteur), à une échelle adaptée représentant les aménagements intérieurs
  - Plan de masse
  - Plan des aménagements intérieurs
  - Plan de coupe horizontale de chaque niveau
  - Plan de coupe verticale
- Dépôt de la demande
- Présence lors de la potentielle visite par les autorités compétentes
- Suivis de retour de la notice d'accessibilité

**📋 ATTRIBUTION FINALE :**  
Notice d'accessibilité ERP

**👤 INTERVENANT :**  
Expert SSIAP 3



# ACCOMPAGNEMENT A LA COMMISSION DE SÉCURITÉ

## MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

### ⌚ A PROPOS

- Vous êtes un établissement recevant du public (ERP) et vous êtes donc soumis à la réglementation de la loi du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP).
- Notre équipe d'expert en sécurité incendie vous établira un diagnostic complet et précis sur ces obligations sous la forme d'un rapport détaillé et vous accompagnera, selon vos souhaits, de la mise en place des préconisations ou obligations décelées jusqu'à votre représentation lors de la commission de sécurité afin de répondre aux questions techniques qui pourraient être posées.
- Avec SECURIPREV, votre expert Prévention Incendie sur Lille et ses environs, mais aussi sur la France entière, vous aurez la garantie d'un professionnel sérieux, qui vous indiquera les obligations et les préconisations.



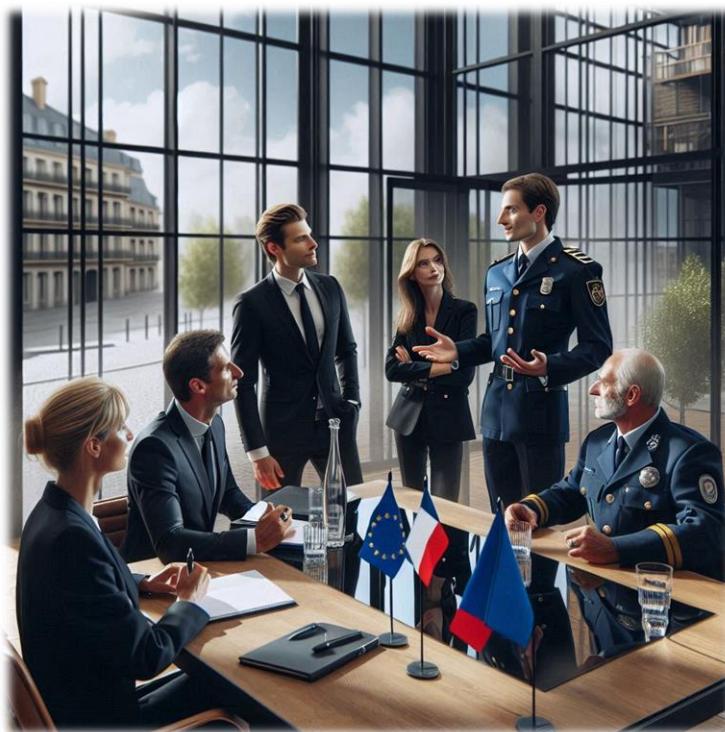
**为人图标 TOUT ÉTABLISSEMENT    Groupe de travail    表格 Dates et modalités spécifique à chaque établissement**  
**Durée : à définir avec l'expert selon la typologie de l'entreprise**

### 📋 LE CONTENU

- Vérification du registre de sécurité
- Contrôle les rapports de visites technique des installations
- Vérifie que les vacuités des dégagements sont respectées
- Contrôle la présence des diverses consignes obligatoire
- Présence pendant la commission de sécurité
- Conseil et accompagne le dirigeant ou le responsable sécurité de l'établissement

**📋 ATTRIBUTION FINALE :**  
Rapport d'expertise

**👤 INTERVENANT :**  
Expert SSIAP 3



# RÉDACTION DU PLAN D'ORGANISATION INTERNE (POI)

## MISSION D'EXPERTISE

### À PROPOS

Le POI est un document opérationnel qui décrit les mesures d'organisation, les méthodes d'intervention et les moyens nécessaires pour réagir efficacement en cas d'accident potentiel. Il vise à protéger le personnel, les populations environnantes et l'environnement immédiat de l'établissement.

#### Objectifs du POI

- Protection des personnes et de l'environnement** : Le POI a pour but principal de minimiser les conséquences des accidents majeurs sur les personnes et l'environnement.
- Continuité des activités** : Il assure la continuité des opérations de l'entreprise en cas de crise, en définissant des procédures claires et des responsabilités précises.
- Conformité réglementaire** : Le POI permet de se conformer aux exigences légales et réglementaires, notamment pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et les sites Seveso



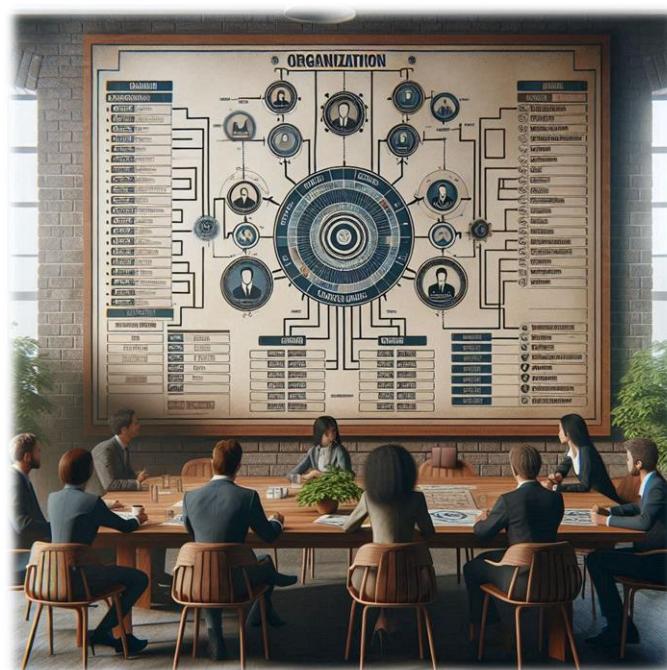
**TOUT ÉTABLISSEMENT    Groupe de travail    Dates et modalités spécifique à chaque établissement**  
**Durée : à définir avec l'expert selon la typologie de l'entreprise**

### LE CONTENU

- Étude de document technique**
  - Analyse de risque
  - Étude de danger
- Recensement des moyens matériels et ressources humaines**
- Recensement et formalisation des renseignements techniques**
  - Plan de bâtiment
  - Plan de réseaux
- Recensement de la formation, de l'information, de la communication et de l'entraînement mis en place**
- Création et rédaction du POI en fonction de votre site**
  - Installation classée
  - Installation soumise à déclaration
- Aide à la création des scénarios le plus pertinent en fonction de l'étude de danger**
- Présence aux visites des autorités compétentes**
- Présence aux réunions interne à l'établissement**
- Échange avec les services du SDIS compétent**

**ATTRIBUTION FINALE :**  
Rapport d'audit et diagnostique

**INTERVENANT :**  
Expert Incendie, SSIAP 2 et/ou 3





# RÉDACTION DES PROCÉDURES D'ÉVACUATION

## MISSION D'EXPERTISE

### ⌚ A PROPOS

- Vous avez la charge de la rédaction des procédures d'évacuation de votre structure et vous avez besoin d'être accompagné ?
- Notre équipe d'expert en sécurité incendie est à votre disposition pour étudier vos plans, procédures, registres et rapports d'évacuation antérieurs.
- N'hésitez pas à externaliser cette mission de rédaction de vos procédures d'évacuation et consignes à afficher et mettre en place des exercices en situation avec nos prestations d'exercices d'évacuation CLASSIQUE et PREMIUM (vidéo HD).
- Avec SECURIPREV, votre expert Prévention Incendie sur Lille et ses environs, mais aussi sur la France entière, vous aurez la garantie des réactions de vos équipes lors du début d'un sinistre mais surtout comment s'en prévenir.



**🕒 TOUT ÉTABLISSEMENT   Groupe de travail   🗓 Dates et modalités spécifique à chaque établissement**  
**Durée : à définir avec l'expert selon la typologie de l'entreprise**

### 📋 LE CONTENU

- Étude de plan
- Viste de l'établissement
- Prise en compte des potentiels protocoles de mise en sécurité propre à votre établissement
- Création des 5 étapes de l'évacuation selon les caractéristiques de votre établissement
- Réunion de validation de la procédure
- Tests de la procédure d'évacuation par le biais d'un exercice d'évacuation
- Possibilité de vous proposer une campagne de formation de vos salariés sur l'évacuation en utilisant les procédures internes.

**📝 ATTRIBUTION FINALE :**  
Rédaction de votre procédure d'évacuation

**👤 INTERVENANT :**  
Expert incendie, SSIAP 2 et/ou 3





Du réseau Prévention :

**SST** niveau 1  
**PRAP IBC** niveau 1  
**PRAP 2S** niveau 1  
**APS ASD** niveau 1  
**AP et Dirigeant ASD**  
**AP et Dirigeant SMS**  
**APS TRL** niveau 1  
**APS TRV** niveau 1  
**EVRP SDC**

+ 2 niveaux 2 en cours de dépôt

**RETROUVEZ NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX :**



**ET SUR NOTRE SITE INTERNET**



**WWW.SECURIPREV.COM**